

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES DE 1976 à 1980

La formation continue s'est progressivement inscrite dans l'activité des bibliothèques. La création d'un Bureau de la formation au sein de la Division des personnels au Service des bibliothèques par l'arrêté du 3 octobre 1975 portant organisation de l'administration centrale du Secrétariat d'État aux universités, a contribué à mettre en place un processus de formation continue. Le présent rapport a pour objet de donner une information sur les actions menées de 1976 à 1980 dans ce secteur par ce bureau qui, par réorganisation interne du Ministère des Universités intervenue par arrêté du 28 novembre 1978, est devenu Bureau de la formation et de la documentation de la Division des études techniques et de la formation. Le rédacteur de ce rapport a bénéficié du concours de Mlle M.-N. Marchizet, élève-bibliothécaire de la 17^e promotion (1980-1981) de l'École nationale supérieure de bibliothécaires qui a présenté pour l'obtention du Diplôme supérieur de bibliothécaire un mémoire sur « La Formation continue au Service des bibliothèques de 1976 à 1980 ». Les points II, III, IV, sont extraits de cette étude.

*
**

INTRODUCTION

Il convient tout d'abord de s'arrêter sur le concept de formation continue qui semble recouvrir des domaines plus ou moins étendus selon les spécialistes. Laissons Marie-Noëlle Marchizet définir ce concept « éducation permanente, éducation des adultes, formation permanente, formation professionnelle continue — et la liste n'est pas close — autant de concepts auxquels il faut songer lorsque l'on veut entreprendre une recherche dans le domaine de la formation des adultes et que l'on consulte, par exemple, un catalogue de bibliothèque. Ces concepts recouvrent des réalités très diverses. Les différents sociologues qui se sont penchés sur ce sujet en donnent des définitions variées. Nous en retiendrons deux, citées par Pierre Besnard et Bernard Liétard dans leur ouvrage sur la formation continue¹. Pour Johnston et Rivera, le concept de formation comprendrait « toutes activités consciemment et systématiquement

organisées dans le but d'acquérir une information, une connaissance à une aptitude nouvelle². » Raymond Vatier définit la formation continue comme « l'ensemble des activités éducatives qui, au-delà de la formation initiale, permet à chacun de se maintenir au niveau des capacités requises par la vie familiale, professionnelle, sociale et civique et d'acquérir ainsi le maximum d'autonomie physique, économique, sociale, intellectuelle et culturelle dont il est capable³. » Ces formulations sont optimistes si l'on observe la réalité. En effet, diverses études menées sur le phénomène de formation continue ont permis de constater que le secteur d'application se limitait au domaine professionnel et que l'assimilation entre formation continue et formation professionnelle continue est quasi totale et permanente.

La loi du 16 juillet 1971 dont l'intitulé même renforce l'acceptation restrictive de formation continue : « formation professionnelle continue » dès son article 1^{er}, précise : « La formation professionnelle permanente constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures destinées aux adultes et aux jeunes, déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. Ces formations ultérieures constituent la formation professionnelle continue. Celle-ci fait partie de l'éducation permanente. Elle a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social ». L'accent est ainsi très explicitement mis sur l'activité professionnelle.

Le décret n° 73-563 du 27 juin 1973 a pour objet l'application de l'article 42 de la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente. Les actions menées par le Service des bibliothèques relèvent ainsi du Titre I consacré aux actions de formation organisées à l'initiative de l'administration en vue de la formation professionnelle continue des fonctionnaires et du Titre II relatif aux cycles de formation, stages ou autres actions offerts ou agréés par l'administration en vue de la préparation aux concours administratifs.

1. Besnard (Pierre), Liétard (Bernard). — *La Formation continue*. — Paris : PUF, 1976.

2. *Op. cit.*, p. 5.

3. *Op. cit.*, p. 6.

I. PROCESSUS DE LA FORMATION CONTINUE

A. *Évaluation des besoins*

L'étude préalable à l'action de formation doit porter sur l'évaluation des besoins. Cette analyse est indispensable à la définition des objectifs, à l'élaboration des programmes de formation, au choix des méthodes et des moyens pédagogiques. Elle doit se faire à partir des postes de travail, des exigences de service de la bibliothèque, des priorités d'activités retenues par l'établissement. Une méthodologie de l'analyse du travail prend en compte ces divers éléments. Elle a pour but d'appréhender le contenu de l'emploi et de dynamiser le déroulement de la carrière.

Si cette évaluation des besoins ne revêt pas dans la plupart des cas le caractère scientifique d'analyses du travail, divers procédés permettent cependant de cerner la demande de formation tels que : enquêtes, questionnaires, discussions sur l'orientation des stages lors de réunions de directeurs de bibliothèques et des responsables des centres régionaux de formation professionnelle, propositions de chefs d'établissement et des inspecteurs généraux de bibliothèques.

Deux enquêtes spécifiques ont ainsi été lancées par le Bureau de la formation et de la documentation, l'une de caractère général touchant toutes les catégories de personnel, l'autre orientée vers les services de recherche documentaire automatisée. De plus, chaque stage fait l'objet d'une évaluation orale qui peut être suivie d'une évaluation écrite. Cette méthode permet de discerner et d'éclaircir les problèmes rencontrés au cours du stage, de reconsidérer parfois les méthodes et les moyens pédagogiques et d'influer sur le contenu de stages ultérieurs.

B. *Définition des objectifs*

« La définition des objectifs de formation consiste à décrire, dans le langage le plus concret possible, les performances que l'on souhaite voir accomplir en fin de formation ». Si cette formule était correctement suivie, elle permettrait d'éviter certainement quelques constatations d'insatisfaction à la fin des stages... Si ces performances n'ont pas été toujours clairement décrites pour chaque stage, cependant de manière globale, des objectifs généraux ou plutôt des directives ont été assignés au Bureau de la formation ⁴:

— mettre à jour les connaissances des personnels enseignants des centres régionaux de formation professionnelle, qui sont les antennes de l'ENSB pour les préparations au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB) et au concours de recrutement de sous-bibliothécaires d'État ;

— assurer le recyclage des personnels ayant accédé par la promotion interne à d'autres fonctions ;

— former les conservateurs nommés à la tête d'établissement à leurs fonctions de direction ;

— faciliter l'orientation de certains personnels vers une autre branche d'activité et leur assurer par ce fait une qualification professionnelle ;

— poursuivre la formation aux techniques informatiques.

Au cours de ces 5 ans (1976-1980), ces directions ont constitué le cadre de travail ministériel qui s'est élargi aux préparations de concours de recrutement de magasiniers au profit des agents déjà en fonction dans les bibliothèques et de restaurateurs spécialistes.

C. *Étude du contenu de la formation*

Certains éléments de connaissance des futurs stagiaires peuvent revêtir une grande importance, d'une part, vis-à-vis du contenu de la formation, d'autre part, vis-à-vis du déroulement de la formation. De là, la nécessité de disposer d'indications précises sur la situation professionnelle du candidat à la formation, son niveau de connaissances. Ceci se révèle indispensable pour répondre à l'attente des stagiaires, pour éviter d'inutiles tensions ou permettre de les dépasser au cours de la session de formation.

Une règle de conduite est suivie par le Bureau de la formation : le programme pédagogique est défini en coopération étroite avec l'organisme chargé d'assurer la formation. Les partenaires veillent à l'équilibre du programme, à la progression du niveau, à la place des exercices pratiques, au choix des intervenants, au lieu du stage pour favoriser le déroulement du rythme et des relations au sein du groupe. Celui-ci doit, autant que possible, réunir des stagiaires de même niveau, aux préoccupations communes afin de tendre à une homogénéité et à une cohérence qui favoriseront l'évolution pédagogique du stage.

Toute action de formation requiert une préparation. Il ne suffit pas de se reporter à une analyse antérieure ou à une situation précédente sous prétexte que l'intitulé de la formation est identique. Chaque groupe constitue une entité personnalisée qui vit son approche de la formation avec son rythme propre et avec ses facteurs personnels et collectifs.

II. BILAN DES ACTIVITÉS MENÉES DE 1976 A 1980

Le bilan est emprunté à l'étude de Mlle Marchizet et est présenté sous les rubriques déterminées par les objectifs publiés en 1976 :

A. *Formation de formateurs*

Un des objectifs principaux en matière de formation continue a donc été, dès la mise en place du Bureau de la formation, de mettre à jour les connaissances des personnels enseignants des centres régionaux de formation professionnelle.

4. *Bull. Bibl. France*, 1976, t. 21, n° 9-10, p. 472-473.

Des stages de formation de formateurs ont été organisés au cours de ces 5 années, selon plusieurs axes :

- littérature enfantine
- animation et techniques audiovisuelles
- discothèques et bibliothèques musicales
- bibliologie contemporaine
- bibliographie
- catalogage

1°) *Stages de littérature enfantine « La Joie par les Livres »*

Huit stages de littérature enfantine ont été organisés par « La Joie par les Livres » entre janvier 1976 et novembre 1980. Comme le souligne une circulaire de « La Joie par les Livres », les enseignants de l'option jeunesse du CAFB ont une pratique professionnelle diverse « qui ne les prépare pas toujours à la spécificité de cet enseignement ». Ils viennent de bibliothèques municipales, de bibliothèques centrales de prêt et même de bibliothèques universitaires.

Un effort important a donc été accompli dans leur direction et un cycle de formation mis en place. Nous allons étudier successivement chacun de ces stages.

a) *contenu*

— *L'Image dans le livre d'enfant*

Le stage s'est déroulé du 23 au 26 janvier 1976 sur une durée de 26 heures, sous forme de conférences et de travaux pratiques. Deux pôles essentiels furent étudiés :

Tout d'abord, le livre d'images : techniques d'illustrations, naissance du livre d'images en France, le livre d'images aujourd'hui et son utilisation, la bande dessinée.

Dans un deuxième temps, furent abordés les problèmes de l'image : lecture de l'image, esthétique, perception et interprétation de l'image.

— *Le Conte*

Le stage s'est tenu du 4 au 6 mars 1976. Le programme s'articulait autour des thèmes suivants : théorie du récit ; symbolique du conte ; les différents types d'adaptation : adaptation à l'intérieur du folklore même, à des fins pédagogiques, à des fins didactiques ; le passage de l'oral à l'écrit ; culture savante, conte moderne, public d'enfants ; rapport de l'enfant avec le conte moderne ; historique et analyse de l'œuvre de différents auteurs de contes.

Une veillée fut consacrée au « conteur » et la seconde, à partir du film de A. Voisin : *Les conteurs*, au plaisir du conte pour adultes.

Une bibliographie fournie sur le conte avait été auparavant communiquée aux stagiaires.

— *Lectures du roman pour enfants*

Du 8 au 10 mai 1976, les participants à ce stage se sont penchés sur les problèmes de l'écriture du roman pour enfants, de la traduction des « séries » (*Fantomette, Alice, Club des cinq, Bob Morane*).

Ils ont essayé de définir un thème à travers l'œuvre d'un auteur avant d'aborder l'étude des maisons d'édition et des livres pour adolescents.

— *Documentaires - Bandes dessinées - Poésie*

Cinq jours, du 16 au 20 novembre 1976, furent consacrés à l'étude de ces trois centres d'intérêt.

Le documentaire : historique, typologie et illustration
nature du savoir véhiculé par les documentaires
fonction du documentaire
utilisation dans différents types de bibliothèques

La bande dessinée : historique
sociologie
utilisation dans les bibliothèques

La poésie : anthologies poétiques
bacs à poèmes
comptines
approches techniques de la poésie
rôle de l'école

— *La Presse enfantine*

Du 19 au 21 septembre 1977, les stagiaires purent analyser différents aspects de la presse enfantine :

Historique de la presse de jeunesse

Un journal : fonctionnement, gestion-administration avec les représentants d'un groupe de presse
Aspect sociologique de la presse enfantine à travers trois revues

Utilisation possible dans les bibliothèques auprès du public enfantin

Aspect juridique : contrôle des publications pour enfants : texte de loi et modalités d'application

— *Pédagogie / pédagogies*

Ce stage consacra trois jours, du 19 au 21 septembre 1978, aux problèmes pédagogiques :

Présentation de la pédagogie des philosophes : Rousseau, Fournier, l'École des Parents

Panorama historique des pédagogies et des différents modes de lecture avec travaux pratiques sur les manuels de lecture anciens et modernes

Partage des rôles pédagogiques, activités d'éveil, rapports enseignants-bibliothécaires

Les idéologies et la pédagogie

— *Place et rôle de l'animation dans les bibliothèques pour enfants*

C'est suite à une proposition des stagiaires des années précédentes que ce thème fut retenu pour le stage 1979 du cycle de formation. Il ne proposa pas une pratique de technique d'animation, mais une réflexion sur la fonction, les objectifs, les limites de l'animation dans les bibliothèques enfantines, selon l'articulation suivante :

Place de l'animation dans la culture environnante
Rôle de l'écrit et l'imprimé dans la bibliothèque pour enfants : l'imprimerie utilisée dans le cadre

de l'école et dans le cadre de la bibliothèque, l'écriture

L'heure du conte : pourquoi ? comment ?

Le statut de l'animation et des bibliothèques : modes de collaboration

— *La Lecture, l'enfant des minorités culturelles, la bibliothèque*

Dernier du cycle de littérature enfantine pour la période couverte par cette étude, ce stage aborde un problème dont on commence à se préoccuper dans les bibliothèques : l'insertion culturelle des minorités.

Du 26 au 28 novembre 1980, les stagiaires ont étudié :

La lecture : l'acte de lire, l'apprentissage dans le cadre scolaire

Les problèmes du bilinguisme

La politique d'insertion culturelle des minorités
La bibliothèque publique, carrefour de rencontres d'une société multi-culturelle

Les livres pour enfants de minorités culturelles : dans la langue d'origine, en français ; l'image que nous donnons de notre culture, l'image que nous avons de la culture des émigrés à travers le livre pour enfants.

b) *méthode pédagogique*

Un compte rendu de stage rédigé par l'une des responsables de l'équipe pédagogique de « La Joie par les Livres », Claude-Anne Parmegiani, nous permet de cerner la méthode pédagogique utilisée au cours de ce cycle de formation.

L'accent est mis sur une communication active en insistant sur plusieurs points :

- Tous les stages — à l'exception du dernier cité — se sont déroulés sur trois à cinq jours en internat. « La vie en internat est le seul moyen de faire passer pendant un bref délai le maximum d'information »⁵. « L'internat permet une communication active et intensive »⁶.

- Le choix du centre, lui-même, entre dans ce même souci pédagogique.

Le centre CEMEA de Vaugrigneuse où se sont déroulés six des huit stages « est un centre d'accueil qui offre les conditions économiques et de planning les plus accessibles »⁶.

- La durée du stage est assez courte de manière à ne pas poser aux stagiaires des problèmes de disponibilité professionnelle.

- Le nombre de stagiaires est volontairement restreint. Les circulaires annoncent « 25 à 30 personnes ». Le nombre effectif a oscillé entre 15 et 26 participants. Ce nombre constitue une unité de travail assez souple pour être divisée en sous-groupes de travaux pratiques⁷.

- Alternance de l'enseignement théorique et des travaux pratiques. « En introduction, des conférences auxquelles succède toujours l'application à travers la manipulation des ouvrages qui ont fait l'objet d'une bibliographie. Le groupe peut se diviser en sous-groupes, préparant et discutant certains points que les stagiaires ont retenus ou privilégiés pendant les interventions »⁸.

- Un autre élément important entre en jeu : la permanence de l'équipe pédagogique. Trois personnes assurent — selon les thèmes — l'enseignement de ces stages : Marion Durand, éducatrice spécialisée, Isabelle Jan, professeur de littérature enfantine, Claude-Anne Parmegiani, bibliothécaire. A cette équipe s'ajoutent des intervenants extérieurs chargés de matières spécifiques. Une telle continuité dans la composition de l'équipe formation ne peut qu'aider au suivi de ce cycle de littérature enfantine.

A cette stabilité du corps enseignant correspond une relative stabilité des stagiaires. Les annonces de stages envoyées aux responsables des centres régionaux de formation professionnelle spécifient :

« Seront retenues en priorité les candidatures des personnels ayant suivi les autres sessions du cycle de formation de la Joie par les Livres ».

Le compte rendu du stage de septembre 1977 note : « on constate une stabilité de participation depuis le début du cycle... Le groupe nous a semblé homogène : sans doute, est-ce là le résultat de l'acquisition progressive au cours des précédentes sessions de connaissances et d'habitudes de travail communes ». En effet, en consultant la liste des participants aux différentes sessions, on retrouve souvent les mêmes noms. 15 personnes ont suivi au moins la moitié du cycle, puisque :

1	personne a suivi les 8 stages
4	personnes ont suivi 7 stages
2	personnes ont suivi 6 stages
2	personnes ont suivi 5 stages
6	personnes ont suivi 4 stages.

c) *bilan de stage*

Chaque stage prévoit, à la fin de ses travaux, une évaluation. Les revues professionnelles — *Bulletin des Bibliothèques de France* — et la documentation conservée soit au Bureau de la formation du Service des bibliothèques, soit à l'ENSB nous ont permis de trouver trace des comptes rendus faits par les animateurs à partir des bilans oraux de fin de stage. Les enseignants insistent sur le niveau de formation et la participation active des stagiaires : « il est incontestable que la différence de niveaux de formation a été une entrave à une communication active »⁹, « certains stagiaires sont indiscutablement plus motivés que d'autres par les sujets proposés, selon la nature de leur travail »¹⁰.

5. Compte rendu de stage adressé au Service des bibliothèques le 31 octobre 1978.

6. Proposition d'un stage, 10 novembre 1977.

7. Compte rendu de stage, 1976. In : *BBF*, 1976, t. 21, n° 11, p. 509-511.

8. Compte rendu de stage, 1976. In : *BBF*, 1976, t. 21, n° 11, p. 509-511.

9. Compte rendu des stages 1976. In : *BBF*, 1976, t. 21, p. 509-511.

10. Compte rendu de stage adressé au Service des bibliothèques le 31 octobre 1978.

Les stagiaires notent surtout leur besoin de recyclage, l'assurance d'une formation permanente régulière pour « mener à bien leur tâche de formateur » et « créer une dynamique propre à la profession ».

2°) Stages en audio-visuel

a) Stages « animation et techniques audiovisuelles »

Deux stages organisés par la Bibliothèque publique de Massy se sont déroulés en 1976 : l'un du 19 au 24 janvier, dans les locaux de la Bibliothèque et le second du 16 au 24 septembre au Centre CEMEA de Vaugrigneuse. Stages intensifs, puisque le premier comportait 39 heures d'activités et le second 55 heures. Destinés aux bibliothécaires responsables de l'animation dans leur établissement, il visait également les personnels des centres régionaux de formation professionnelle participant à l'enseignement des techniques audiovisuelles. Les activités se sont orientées dans trois directions : enseignement, travaux pratiques, discussion.

Plusieurs points furent abordés :

— L'animation : son histoire, les expériences actuelles, les différents types d'animation.

— Les techniques de l'audio-visuel : supports sonores, supports visuels, présentation de types de montage.

— La politique culturelle des villes : le budget municipal et l'animation, le point de vue de plusieurs élus municipaux.

— L'information des professionnels de l'animation : organismes spécialisés, livres, revues.

— Réalisation de montages audiovisuels : 2 journées et demie y furent consacrées lors du second stage. Une évaluation a clôturé chacun des 2 stages

L'équipe pédagogique était animée par Mme Gasuel, conservateur de la Bibliothèque publique de Massy. Un compte rendu détaillé du stage de janvier est paru, dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 9-10, 1976. Il analyse le contenu du stage et insiste sur un fait qu'avait noté l'équipe pédagogique de « La Joie par les Livres » : « le travail et la réflexion sont de meilleure qualité lorsque les stagiaires peuvent être logés sur place. Les contacts sont plus faciles et, par ailleurs, on évite ainsi un surcroît de fatigue dû à une double activité (visites aux amis, etc.). C'est un aspect de la pédagogie qui n'est pas négligeable, surtout dans l'optique des stages qui veulent être à la fois sessions de formation, mais aussi de réflexion sur une pratique professionnelle ».

b) Stage en audio-visuel

Tenu dans les locaux de la Bibliothèque Nationale, du 26 au 30 septembre 1977, ce stage est d'une conception différente de ceux décrits précédemment. L'étude du contenu nous révèle une session plus informative que réflexive et participative. Il n'y eut notamment aucune manipulation d'appareils ni de préparation de montage, mais différentes visites d'établissements concernés par les supports audio-

visuels. Les 30 heures prévues par ce stage furent consacrées à l'étude des supports et à leur traitement :

— Édition sonore et catalogage

— Micrographie : supports, organisation de la micrographie dans les bibliothèques, édition micrographique

— Photographie : établissement d'une photothèque et questions de classification

— Acquisition, communication et conservation des documents audiovisuels

— Cinéma comme source de documentation

— Propriété littéraire et artistique en matière d'audiovisuel.

3°) Stage « Discothèques et bibliothèques musicales »

Ce stage, comme plusieurs autres, les années suivantes — qui ne rentreront plus dans le cadre de cette étude sur la formation continue — a été organisé pour les candidats à l'option « discothèques-bibliothèques musicales » du CAFB. Il s'adressait également aux conservateurs et bibliothécaires « qui s'engagent à organiser l'option en 1979 ».

Il s'est déroulé du 16 au 26 mai 1978 à la Bibliothèque publique de Massy. 85 heures de cours et visites furent programmées. Des documents avaient été envoyés aux stagiaires : bibliographie et liste des écoutes musicales essentielles.

Le programme du stage était calqué sur celui de l'option du CAFB :

— Les bibliothèques musicales

— Discothèques : création, gestion et animation

— Les documents sonores : acquisition, traitement, problèmes juridiques

— Initiation musicale : musique classique, musique folk, jazz, musique pop

Le compte rendu de stage établi par l'animateur de l'équipe pédagogique, Pascal Sanz, alors conservateur à la Bibliothèque publique de Massy, note que « la formule du stage a été appréciée à la fois par les deux catégories de stagiaires et par les enseignants ». Il signale « des échanges très fructueux entre enseignants et enseignés et entre les stagiaires eux-mêmes ». Le stage fut jugé très utile par les stagiaires-formateurs dans la perspective de leur enseignement futur.

4°) Stage « Biologie contemporaine »

Trois journées — soit 20 heures d'exposés — furent consacrées du 20 au 22 février 1978 à un stage sur la bibliologie contemporaine visant les enseignants de cette discipline au CAFB.

Le programme fut centré sur les thèmes suivants :

— La méthode en bibliologie

— Les problèmes des auteurs : droit d'auteur, problèmes de traduction, d'adaptation

— La stratégie éditoriale à l'aide de trois exemples : un éditeur de fiction traditionnel, un éditeur de livre à hauts tirages, un éditeur marginal

- Les facteurs techniques de l'édition
- Les problèmes de la distribution : librairies, grandes surfaces, FNAC, maisons de la presse
- Sociologie de la lecture.

Le programme fut abordé essentiellement sous forme d'exposés.

5°) Séminaire sur la bibliographie

Par rapport à la série de stages de formateurs que nous venons d'étudier, les trois stages que nous allons présenter maintenant — sur la bibliographie puis le catalogage — concernent des aspects plus traditionnels de l'enseignement professionnel et sont plus un recyclage qu'une véritable formation.

Le séminaire de bibliographie a tenté, en 18 heures de séances du 21 au 23 avril 1976, de cerner les problèmes de la bibliographie et de son enseignement dans le cadre du CAFB. Il a débuté par une table ronde ayant pour thème « Pourquoi et comment enseigner la bibliographie ? ». Puis, furent présentés des exposés sur l'état actuel de la bibliographie nationale française, de la bibliographie en sciences exactes, en sciences juridiques, économiques et sociales, en sciences humaines.

6°) Stages sur l'enseignement du catalogage

- Journée sur l'enseignement du catalogage

Ces journées avaient pour but d'étudier l'enseignement du catalogage et notamment l'étude des matériels pédagogiques à proposer aux étudiants. Elles se sont tenues à Villeurbanne du 20 au 22 septembre 1976. Le programme de cette session qui a comporté un travail en groupe pour la réalisation d'un manuel de catalogage, a été centré sur les problèmes généraux du catalogage, le catalogage auteurs-titres, le catalogage matières et l'indexation Dewey.

- Séminaire de catalogage

Dernier stage de formation pour formateurs pour la période couverte par notre étude, ce séminaire qui s'est déroulé les 29 et 30 novembre 1979 a rassemblé les enseignants de catalogage du CAFB — à raison d'un enseignant par centre — ainsi que les membres des jurys de catalogage CAFB et du concours de sous-bibliothécaires. Il visait à donner plus de cohésion à la méthode pédagogique, en supprimant les divergences d'enseignement entre les différents centres. Le programme de ces deux journées, qui ont fait l'objet d'un rapport long et détaillé, fut surtout centré sur l'état de la normalisation : travaux actuels, projets, présentation de la norme NF Z 44-063 (catalogage des publications en série). Les participants abordèrent également le problème des manuels de catalogage. Les séances de travail se sont déroulées sous forme d'exposés suivis de discussions.

Les 16 stages organisés pour les personnels enseignants des centres de formation régionaux du CAFB ont été inégalement répartis entre les options. 7 stages concernaient la préparation à l'épreuve d'admissibilité, donc toutes les options. L'option bibliothèques

d'établissements d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse a été privilégiée puisque 8 stages ont été organisés pour les enseignants de cette option. Ceux de l'option discothèques et bibliothèques musicales ont pu bénéficier d'un stage spécifique à cette option. Le besoin de formation ressenti par les enseignants de ces deux secteurs se conçoit aisément : les domaines couverts par leur enseignement sont très dynamiques et les formateurs ne sont souvent pas préparés par leur formation initiale, ni même parfois par leur expérience professionnelle à transmettre un savoir et une pratique en pleine évolution.

D'un point de vue pédagogique, et si tant est qu'il est possible d'émettre un jugement au seul vu des programmes et de quelques comptes rendus, il nous semble que la plupart de ces stages reposaient sur des méthodes actives impliquant une participation effective de tous les stagiaires : c'est le cas de 11 stages sur 16. Deux autres — bibliologie et audio-visuel — comportaient une pédagogie plus traditionnelle. Les trois derniers stages étudiés furent un recyclage pour une actualisation des connaissances dans des domaines que les bibliothécaires-enseignants pratiquent quotidiennement.

B. Formation à la gestion

Un des objectifs que s'était donné au départ le Bureau de la formation au Service des bibliothèques était « de former des conservateurs nommés à la tête d'établissement à leurs fonctions de direction »¹¹. Cet objectif a été tenu au long de ces cinq années et s'est même élargi. 16 stages spécifiques ont été organisés à l'intention du personnel des bibliothèques et 8 stages à vocation interministérielle ont été suivis par des bibliothécaires. Cette formation s'est faite dans plusieurs directions : organisation et gestion ; relations humaines, relations publiques ; conduite de réunions ; bibliothéconomie. Elle a été étendue à l'ensemble des personnels de catégorie A, à la demande même des responsables d'établissements qui souhaitaient que leurs collaborateurs puissent suivre ce type de stages.

La plupart des stages ont été organisés par le Service central d'organisation et méthodes (SCOM) du Ministère du budget.

1°) Stage en organisation et gestion

Douze stages en organisation et gestion ont eu lieu de 1976 à 1980. Chaque stage d'une durée de 5 jours, animé par un ingénieur conseil, est organisé autour de trois centres d'intérêt : problèmes généraux d'organisation administrative, méthodologie de l'étude d'organisation et moyens à mettre en œuvre. Ces thèmes sont analysés de manière détaillée à travers les points suivants :

- Objectifs et domaines de l'organisation administrative
- Communications et relations humaines dans un service

11. *Bull. Bibl. France*, 1976, t. 21, n° 9-10, p. 473.

- Organisation administrative
- Méthodes et techniques d'analyse
- Construction d'une solution nouvelle
- Moyens administratifs

Le Service des bibliothèques a envoyé un questionnaire d'évaluation aux participants des stages organisés en 1977. Une synthèse a été publiée¹². Elle porte sur la mise en œuvre des principes d'organisation, les difficultés d'application, les insuffisances du stage. Beaucoup de stagiaires soulignent le caractère trop théorique. D'autres relèvent qu'un tel stage entraîne un effort de réflexion qui « semble développer une nouvelle confiance en soi donnant le sentiment d'un allègement du travail personnel ». Mais tous notent les difficultés rencontrées lors de toute tentative d'organisation nouvelle et souhaitent que leurs collaborateurs puissent bénéficier de tels stages pour créer dans la bibliothèque un courant favorable à l'innovation.

En 1976, le stage en organisation et gestion a été complété par une formation sur les problèmes budgétaires et statistiques suivi par les mêmes participants et animée du 6 au 10 décembre par l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Marseille. Le bilan du stage reflète une certaine déception des participants qui auraient souhaité recevoir un programme plus détaillé et plus précis, suivre un rythme plus soutenu, fournir un travail plus intensif, recevoir un enseignement mieux équilibré entre démonstration théorique et examen de cas, être encadré par une équipe mieux informée du milieu d'origine des stagiaires.

2°) Relations humaines

Centrés les trois premières années sur l'organisation et la gestion, les stages se sont, depuis 1979, élargis à d'autres aspects de la gestion, notamment les relations humaines et la conduite de réunions.

Du 19 au 23 mars 1979, un stage en relations humaines-relations publiques a été organisé à l'intention de conservateurs. Il proposait à chaque participant de chercher comment accroître son aptitude à favoriser le dialogue, à conduire des réunions et travailler en équipe, à acquérir l'esprit d'entreprise dans un organisme administratif.

Le programme centré sur l'environnement, la personnalité et le service public s'est déroulé sous forme d'exposés et de discussions. Le nombre des stagiaires était volontairement limité à 10.

En 1980, des conservateurs ont participé aux stages interministériels organisés par le SCOM ayant pour thème la communication et les relations humaines. Ces stages se proposaient d'analyser les difficultés qui peuvent apparaître au niveau des relations entre personnes ou entre groupes.

3°) Conduite de réunions

Deux stages ont été organisés par le SCOM pour le personnel des bibliothèques en 1980, portant sur

la conduite de réunions. En s'appuyant sur l'expérience vécue par le groupe et sur des exercices variés, ces stages étudient les principaux types de réunions, la préparation d'une réunion et les techniques d'animation.

4°) Analyse quantitative

Organisé par le SCOM à un niveau interministériel, un stage en analyse quantitative a permis en 1980 à un conservateur de s'initier aux aspects descriptifs de la statistique, aux graphiques, aux principaux modèles de probabilité et aux problèmes relatifs à l'élaboration d'un sondage.

5°) Informatique et gestion administrative

Ce stage d'une durée de deux semaines avait pour but d'étudier les différents problèmes qui se posent lorsqu'on a décidé d'utiliser l'ordinateur pour réaliser une application automatisée dans le domaine de la gestion et de faire prendre conscience des possibilités d'une collaboration étroite entre les utilisateurs et les spécialistes. Organisé, lui aussi, par le SCOM, il a été suivi en 1980 par un conservateur.

6°) Séminaire sur la gestion intégrée des bibliothèques¹³

Tenu à l'initiative de l'Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires (AENSB) les 7, 8 et 9 juillet 1980 à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, ce séminaire avait pour but l'étude du système intégré des bibliothèques de Lausanne (SIBIL) pour permettre aux directeurs de bibliothèques engagés dans des programmes d'automatisation de mener une réflexion sur la conception et l'implantation de tels systèmes automatisés. Le programme a débuté par une présentation générale des problèmes de gestion, puis a abordé l'étude des fichiers, des sous-systèmes (commandes aux libraires, prêt, catalogage) du réseau SIBIL. Ce séminaire s'adressait aussi bien aux bibliothèques publiques qu'aux bibliothèques d'étude et de recherche.

7°) Séminaire de bibliothéconomie anglaise

L'année précédente, l'AENSB après des contacts avec le collège de bibliothéconomie du Pays de Galles, avait mis sur pied un séminaire destiné à favoriser la connaissance de la situation de la Grande-Bretagne en matière de bibliothèques, de méthodes de travail et de moyens de formation des personnels des différents types de bibliothèques. Le Service des Bibliothèques, vu le caractère original de cette formation, avait alors décidé de contribuer à sa réalisation. 23 participants en ont bénéficié, venant également de plusieurs types d'établissement.

12. *Bull. Bibl. France*, 1978, t. 23, n° 11-12, p. 557-561.

13. Un compte rendu de ce séminaire est paru dans : *Bull. Bibl. France*, 1981, t. 26, n° 1, p. 27-33.

C. Amélioration de la qualification professionnelle

Consacrés pour la plupart à des aspects de techniques professionnelles, ces stages sont ceux qui ont été les plus ouverts à l'ensemble de la profession. Ils se présentaient avant tout comme un recyclage.

1°) Stages sur les fonds anciens, rares et précieux

Ils ont été organisés avec la collaboration de l'ENSB. Une réunion de travail tenue, le 29 novembre 1976 sous la direction d'un inspecteur général des bibliothèques, permit d'en étudier les modalités.

Leur objet visait à assurer une meilleure formation sur les problèmes de constitution, de gestion et de conservation que posent les fonds anciens, rares et précieux et parfaire la formation des conservateurs et sous-bibliothécaires qui en sont chargés. Il fut décidé, pour mettre l'accent sur le caractère appliqué du stage, de l'organiser dans un cadre régional.

Le programme de chaque stage s'articulait autour de trois pôles :

- Conservation : reliure et restauration, estampillage, reprographie, expositions, sécurité, locaux, problèmes liés à la communication et au prêt, réserve
- Classement-catalogage : état des inventaires, normes de catalogage, instruments de références
- Gestion et exploitation des fonds : accroissements, fonds local et régional, fonds spéciaux (manuscrits, estampes et photographies, cartes et plans, monnaies, médailles et sceaux, musique)

Il fut réparti sur 3 jours, soit 20 heures d'exposés assurés par des spécialistes des fonds anciens de la Bibliothèque Nationale, de bibliothèques municipales classées et de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, de l'École nationale des chartes et de l'ENSB.

Neuf stages ont été organisés à travers toute la France en 1977 et 1978 :

LYON	: 8-10 mars	1977
PARIS	: 25-27 mai	1977
LILLE	: 16-18 novembre	1977
TOULOUSE	: 7-9 décembre	1977
STRASBOURG	: 8-10 février	1978
POITIERS	: 19-21 avril	1978
RENNES	: 17-19 mai	1978
ORLÉANS	: 4-6 octobre	1978
MARSEILLE	: 6-8 décembre	1978

Plus de 300 bibliothèques furent invitées : BU, BM et BCP, mais on convia également les archivistes départementaux, les directeurs des circonscriptions d'archéologie et les bibliothécaires de certaines bibliothèques privées. C'est le seul type de stage organisé au cours de ces cinq années qui ait eu une ouverture aussi large. Il a touché près de 300 personnes.

2°) Stages « Prêt interbibliothèque, secteur bio-médical »

Cinq stages tenus à la Bibliothèque de l'Université de Reims en 1979, intitulés « Stages en organisation et gestion d'un service de prêt interbibliothèque »

avaient pour objet de donner aux stagiaires les moyens de mieux organiser le service de prêt interbibliothèque et de mieux satisfaire la demande des lecteurs. Le programme a donc porté sur la pratique de l'organisation du prêt interbibliothèque dans le secteur bio-médical : vérification des références françaises et étrangères, localisation des références, utilisation du télex, gestion du prêt-inter, statistiques.

Les stages ont été animés par les conservateurs de la section médecine de la Bibliothèque de l'Université de Reims. Un bilan a été établi à partir de questionnaires remplis par les participants. « Du point de vue humain et psychologique, le stage a été une réussite. Les sous-bibliothécaires ont énormément apprécié de se connaître, de confronter leurs expériences respectives, de sortir de leur isolement. Pour la première fois, ils ont eu conscience de constituer un réseau... », note le responsable du stage dans son compte rendu¹⁴, qui insiste également sur l'importance de la journée consacrée à la vérification des références — extrêmement bénéfique pour les stagiaires.

3°) Stages sur le catalogage des publications en série

Au cours de l'année 1980, deux stages ont été organisés, l'un à Paris (Service des bibliothèques) les 8 et 9 mai, l'autre à l'ENSB (Villeurbanne) les 23 et 24 octobre autour de la norme de catalogage des publications en série. Chaque stage s'est déroulé en deux temps ; une matinée fut consacrée à la présentation de la norme. Le reste du stage consista en travaux pratiques qui permirent aux participants de mieux comprendre la norme.

4°) Reprographie

Trois journées de stage ont permis en juin 1980 à 10 magasiniers de visiter les ateliers photographiques du Centre national de la recherche scientifique et de la Bibliothèque Nationale et de s'initier ou se perfectionner aux techniques photographiques. Ils étudièrent successivement :

— La réalisation de microformes documentaires et le matériel d'exploitation de ces microformes (choix de procédés, matériel).

— La prise de vue des documents graphiques dans les bibliothèques : choix du procédé, matériel.

— Les techniques de restitution : méthode de tirage, réalisation de diapositives, traitement des clichés pour leur impression.

5°) Stages en reliure et restauration

Les stages en reliure organisés de 1976 à 1979 l'ont été dans le but d'assurer une qualification professionnelle à des agents appelés vers une autre branche d'activité. La Bibliothèque Nationale ayant des difficultés dans le recrutement d'ouvriers professionnels de 1^{re} catégorie, futurs restaurateurs spécialistes, a pensé qu'une solution pourrait être envisagée

14. Bilan d'évaluation des stages « Prêt interbibliothèque, secteur bio-médical », circulaire n° 80-1300.

en faisant bénéficier certains magasiniers de la formation professionnelle des adultes. Une convention fut passée avec l'École Estienne des arts et industries graphiques. Un cycle de formation professionnelle de reliure devait conduire en 2 ans les participants au certificat d'aptitude à la profession de relieur-main. Le cycle annuel, d'une durée de 120 heures, s'est déroulé en 15 séances de 8 heures hebdomadaires. La pédagogie est centrée sur l'utilisation de l'outillage et des matières premières avec l'application dans les différentes techniques de la reliure manuelle. 5 personnes (Bibliothèque Nationale et Bibliothèque Mazarine) ont ainsi bénéficié de cette formation dispensée sur 2 ans.

Dans une autre optique, trois stages furent programmés en 1979, à la Bibliothèque Nationale. D'une durée d'une à deux semaines selon les participants, ils visaient à apporter un complément de formation aux restaurateurs spécialistes des ateliers de bibliothèques de province : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Bibliothèque municipale de Toulouse.

D. Formation aux techniques nouvelles : micrographie et recherche documentaire automatisée

1°) Micrographie

Début 1979, une circulaire annonçant le programme des actions de formation mises en œuvre par le Service des bibliothèques prévoyait un stage d'initiation à la micrographie.

Devant le nombre de candidatures reçues pour ce stage, un second dut être organisé. Destinés aux directeurs de bibliothèques et aux conservateurs chargés de section — et, en fait élargi à d'autres participants — ces stages avaient pour objet « de donner une information sur les matériels et les supports de la micrographie, sur leur exploitation et sur l'application de la micrographie à la documentation »¹⁵. Le programme étalé sur 5 jours, comportait des exposés théoriques et des visites de centres de documentation et de services disposant d'un équipement micrographique. Les stages organisés par l'antenne parisienne de l'ENSB, étaient dirigés par Noël Tanazacq, alors conservateur à l'Agence universitaire de documentation et d'information scientifique et technique (AUDIST).

2°) Recherche documentaire automatisée

104 stages de durée variable — 1 à 5 jours — ont été programmés au cours de ces cinq années dans le domaine de la recherche documentaire automatisée : 1 en 1976, 5 en 1977, 14 en 1978, 40 en 1979, 44 en 1980. A partir de 1976, suite à l'expérience de l'utilisation de bases et banques de données à la Bibliothèque de l'Université de Paris Sud-Orsay, des bibliothèques universitaires ont été équipées en terminaux d'ordinateurs. Une formation

s'imposait pour le personnel chargé de l'interrogation des bases de données. Et cette formation n'est pas sans poser des problèmes comme le note Mlle Guéniot alors directeur de la Division de la coopération et de l'automatisation (DICA) en 1978 : « les problèmes de la formation sont multiples : une démarche en conversationnel, pour être menée à bien dans un temps limité, nécessite une bonne connaissance des logiciels. Or, le nombre des fichiers mis sur le marché s'accroît très vite, ce qui nécessite un perpétuel recyclage de la part du personnel affecté à un terminal. D'autre part, les ordinateurs interrogés ont jusqu'à présent des logiciels différents et, qui plus est, évolutifs, ce qui nécessite donc aussi un recyclage périodique des spécialistes en conversationnel »¹⁶.

Étudions quelles formations ont été dispensées au cours de ces cinq années pour le personnel des bibliothèques chargé de l'interrogation des bases. Elles sont de trois types :

— Initiation aux systèmes d'interrogation. Le premier niveau de formation est une initiation au logiciel d'interrogation de l'ordinateur serveur, accompagnée parfois de formation aux bases du système. Sa durée est en général de 4 à 5 jours.

Elle est souvent assurée par l'organisme serveur lui-même ou par son représentant national. 16 stages de ce type ont eu lieu :

6 consacrés au logiciel RECON de l'Agence spatiale européenne (ASE)

5 consacrés au logiciel DIALOG de Lockheed information systems (LIS)

2 consacrés au logiciel ORBIT de System development corporation (SDC)

3 consacrés au logiciel MISTRAL de Télésystèmes, assurés par l'AUDIST.

Un compte rendu du stage d'initiation ASE / RECON de décembre 1977 nous donne les réactions des participants à ce type de stage : « le contenu du stage a été perçu de façon favorable quant à la présentation générale du système d'interrogation et des commandes et de façon défavorable quant à l'étude des bases et des stratégies de recherche ».

Un stage d'initiation à un système ne remplace pas ceux consacrés à une base.

— Formation aux bases de données. La majorité des stages ont été consacrés à ce type de formation. Ce peut être l'étude d'une base ou de bases couvrant un domaine précis dans un seul système d'exploitation : par exemple une étude du fichier BIOSIS sur le serveur de l'ASE ou une étude des fichiers de sciences sociales disponibles sur Lockheed, des fichiers du CNRS accessibles avec le logiciel MISTRAL.

Mais la plupart de ces stages initient les utilisateurs à un fichier ou à un ensemble de fichiers spécialisés indépendamment de son exploitation : c'est le cas de MEDLINE, des fichiers de la

15. Circulaire du Service des bibliothèques, Bureau de la formation et de la documentation, n° 79-092.

16. Guéniot (Yvonne). — L'Informatique et son utilisation à la DICA. In : *Bulletin de la DICA*, 1978, vol. 3, n° 5-6.

Documentation française, du CNRS, des Chemical Abstracts, etc. Ils comportent en général deux niveaux : formation et perfectionnement.

Quels secteurs de la recherche documentaire ont ainsi été couverts ? Tout d'abord le secteur des sciences et techniques : une trentaine de stages ont été consacrés à la formation aux bases de ce domaine. Le secteur des sciences bio-médicales a été lui aussi bien couvert avec de nombreux stages consacrés à l'étude des principaux fichiers : MEDLINE, Excerpta Medica, Cancernet notamment. Cette répartition est logique puisque c'est d'abord dans les bibliothèques scientifiques et médicales qu'ont été implantés des terminaux d'ordinateurs. Le secteur des sciences humaines et des sciences juridiques a été le moins pourvu : une dizaine de stages seulement consacrés essentiellement aux fichiers du Centre de documentation sciences humaines (CNRS) et de la Documentation française.

Dans la pratique, comment se déroulent ces stages ? Les documents que nous avons pu consulter sont souvent muets sur le contenu des stages. A titre d'exemple, voici le contenu d'un stage de formation MEDLINE organisé en deux sessions à la Bibliothèque de l'Université de Reims. Dans un premier temps : présentation du système MEDLINE, logique booléenne, étude des deux parties du thesaurus de MEDLINE (le MeSH), règles de l'indexation, exemples de sujets de recherche en langage normalisé avec exercices pratiques au terminal, méthodologie d'une conduite d'interview avec le lecteur. Un mois après ce premier stage, les participants — après étude des problèmes auxquels ils se sont heurtés — sont initiés à tous les perfectionnements du système.

— Rencontres des utilisateurs de bases de données : des rencontres ont lieu entre les utilisateurs de bases de données dans un domaine spécialisé — sciences, sciences sociales, sciences médicales — ou entre les utilisateurs d'une base : utilisateurs des fichiers du CDSH, de la Documentation française.

Les stages de formation à la recherche documentaire automatisée représentent actuellement — en nombre de stages — 3/5 des actions menées en formation continue. Nous verrons dans une partie ultérieure que, par le jeu de concours multiples, ils n'absorbent pas les 3/5 de la dotation consacrée à la formation continue.

E. *Recyclage des personnels accédant à une autre fonction*

En 1976 et 1977, une action fut programmée pour la formation de magasiniers nommés dans le corps de sous-bibliothécaires. Un décret du 3 mars 1975 permet la nomination de sous-bibliothécaires au choix parmi le personnel de service. Un stage de formation d'une durée d'un mois a été prévu pour ces agents dans une bibliothèque ou un service autre que celui où ils étaient affectés précédemment : stage pratique et enseignement sous forme de travaux pratiques. Le stage pratique fut consacré à l'étude concrète de l'organisation et du fonctionnement des services : bibliothéconomie et adminis-

tration. Le cycle d'enseignement porte sur les techniques à la base des activités de tout sous-bibliothécaire : catalogage et bibliographie. A Paris, cet enseignement fut assuré par le centre de formation professionnelle de l'ENSB à raison de 44 heures de catalogage, 44 heures de bibliographie et 12 heures d'administration. En province, il s'est déroulé dans le cadre du centre de formation professionnelle le plus proche. Ces actions ont concerné 22 magasiniers promus sous-bibliothécaires : 11 suivirent le cycle d'enseignement instauré à leur intention à Paris.

Ce type d'action est limité dans les bibliothèques. La formation à une autre fonction relève habituellement de la formation initiale assurée par les centres régionaux et l'ENSB. Cela explique que ce chapitre — consacré à une action ponctuelle — soit de si faible importance.

F. *Préparation aux concours de recrutement*

Peu de préparations aux concours de recrutement sont assurées sur le budget de la formation continue. La préparation au concours interne de recrutement des sous-bibliothécaires est assurée par les centres de formation professionnelle en même temps que celle organisée pour le concours externe, donc relevant de la formation initiale. La préparation au concours interne d'entrée à l'ENSB n'est pas organisée par le Service des bibliothèques. L'est-elle au niveau de chaque bibliothèque ? Une circulaire du 16 mars 1973 émanant du Directeur chargé des bibliothèques et de la lecture publique au sujet du concours d'entrée à l'ENSB précisait : « Il serait souhaitable que vous envisagiez, selon vos possibilités, de favoriser la préparation à ce concours des agents de votre bibliothèque. Les mesures prévues pourraient, à titre indicatif, revêtir les formes suivantes : révision des données professionnelles, informations à caractère culturel, correction des devoirs, commentaires sur les lectures notamment en matière de littérature contemporaine »¹⁷. Cela est-il fait dans la réalité ? Une enquête permettrait de donner une réponse. A première vue, il est permis d'en douter.

Les préparations assurées concernent donc les seuls concours de recrutement de magasiniers et de restaurateurs spécialistes.

1°) *Concours de recrutement de magasiniers*

A partir de 1977, une préparation par correspondance a été organisée pour le concours de recrutement de magasiniers. Les copies corrigées par l'équipe du jury chargée de la correction portent sur le calcul, la dictée et le rétablissement de texte. Le nombre de copies corrigées s'est élevé à :

1977	: 1 944 copies
1978	: 1 969 copies
1979	: 655 copies
1980	: 608 copies

17. *Bull. Bibl. France*, 1973, n° 5, p. 213.

En 1977, la préparation a duré 1 mois et en 1978, elle s'est étendue sur 3 mois. A quoi attribuer la diminution du nombre de copies corrigées ? A partir de 1979, seules les copies de l'examen blanc ont été corrigées au niveau central : l'essentiel des corrections a donc été décentralisé. Cette action a été pilotée par le jury de ce concours qui lors de réunions de travail, a retenu les propositions d'exercice, les sujets de l'examen blanc qui ont été ensuite diffusés par les soins du Bureau de la formation aux bibliothèques afin de leur apporter une aide intellectuelle et matérielle dans la préparation à ce concours.

2°) Concours de restaurateurs spécialistes

La préparation s'est effectuée sous forme de stages effectués par les candidats dans deux bibliothèques : Bibliothèque de la Sorbonne et Bibliothèque municipale de Toulouse. Quatre personnes en ont bénéficié en 1980. La session tenue à la Bibliothèque de la Sorbonne du 14 au 18 avril 1980 comportait des exercices de description d'un livre avec datation, la préparation de plusieurs devis, la visite de la réserve avec examen et description des reliures typiques de manuscrits, de documents d'archives ou de livres imprimés du XIII^e au XX^e siècle, des épreuves pratiques de restauration et la description de diverses sortes de reliures.

G. Stages organisés dans le cadre de l'enseignement préparatoire au CAFB

Bien que cela ne rentre pas directement dans le cadre de notre étude sur la formation continue, nous mentionnerons tout de même une série de stages organisés pour les étudiants du CAFB et auxquels de ce fait accèdent les membres du personnel préparant cet examen. Cela permettra aussi d'expliquer ultérieurement la répartition de la dotation accordée à l'ENSB pour les actions de formation continue.

Depuis 1979, trois options du CAFB sont préparées ainsi sous forme de stages de une ou deux

semaines : bibliothèques d'établissements d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse à l'ENSB-Clamart, discothèques et bibliothèques musicales à l'ENSB-Massy et bibliothèques spécialisées à l'ENSB-Villeurbanne. Le programme de chaque stage suit celui de l'option et développe pour l'option « Bibliothèques spécialisées » la recherche documentaire automatisée.

H. Stages divers

Certains stages organisés par des organismes extérieurs ont été suivis par des membres du personnel des bibliothèques. Les frais ont été pris en charge sur la dotation accordée à l'ENSB pour des actions de formation continue.

1°) Réforme de l'ingénierie et de l'architecture

Cette session s'adressait aux personnes ayant des responsabilités importantes dans la passation des marchés d'études au sein des administrations. Elle fut suivie, en 1977, par un membre du Bureau des équipements au Service des bibliothèques.

2°) Formation à l'aérospatiale

En 1980, un stage sur la qualité de vol des avions modernes a été suivi par un conservateur de la section des sciences et techniques de la Bibliothèque de l'Université de Reims pour lui permettre de développer le fonds spécial de la bibliothèque sur les aéronefs allégés.

Pour conclure ce bilan à l'aide du tableau ci-après, nous pouvons voir quantitativement ce que représente chaque type d'action.

En 5 ans, le nombre d'actions organisées a été multiplié par 5. De 1976 à 1978, l'augmentation du nombre des stages a été progressive : doublement sur 2 ans. A partir de 1979, l'essor est pris ; au cours de ces deux dernières années ont été réalisées plus des 2/3 du nombre total d'actions. Deux secteurs sont responsables : la formation aux techniques

	1976	1977	1978	1979	1980		
Formation de formateurs	8	2	3	2	1	16	8,69 %
Formation à la gestion	2	3	2	7	10	24	13,04 %
Amélioration de la qualification professionnelle	1	5	4	9	3	22	11,95 %
Formation aux techniques nouvelles	1	1	14	42	44	106	57,60 %
Recyclage de personnels	1	1	—	—	—	2	1,08 %
Préparation au concours de recrutement	—	1	1	1	3	6	3,26 %
Divers	—	1	—	—	1	2	1,08 %
Préparation au C.A.F.B.	—	—	—	3	3	6	3,26 %
	13	14	24	64	65	184	

nouvelles avec surtout la recherche documentaire automatisée et la formation à la gestion.

On constate qu'en 1976 — année de mise en place — priorité a été donnée à la formation de formateurs qui représente 61 % du nombre de stages, alors que la formation à la recherche documentaire automatisée était quasi inexistante. 4 ans plus tard, 65 % des actions sont des stages de formation à la recherche documentaire automatisée.

Globalement et toujours en terme de nombre d'actions, c'est bien sûr la formation à la recherche documentaire automatisée qui forme la part essentielle du « gâteau » formation continue : une part de 56 % avec un total de 104 stages organisés. Nous verrons ultérieurement qu'il nous faut nuancer les impressions premières que suscite ce schéma.

III. GESTION DE LA FORMATION CONTINUE

A. Les Organismes de formation

Ce sont les prestataires de services auxquels fait appel le Service des bibliothèques.

a) Dans le cadre des bibliothèques

— Le Service des bibliothèques lui-même peut se charger de la mise en place des actions. Ce fut le cas pour le stage organisé à Paris en 1980 sur le catalogage des publications en série, avec le concours de conservateurs de la Bibliothèque Nationale.

— L'ENSB et ses différentes antennes ont assuré nombre de stages qui ont eu lieu au cours de ces cinq années :

- ENSB-Villeurbanne : Catalogage, 1976
 Stages sur les fonds anciens, 1977
 Publications en série, octobre 1980
 Préparation à l'option « Bibliothèques spécialisées » du CAFB
- ENSB-Paris : Bibliographie, avril 1976
 Bibliologie contemporaine, 1978
 Micrographie, 1979
 Enseignement pour les magasiniers promus sous-bibliothécaires
- ENSB-Massy : Animation et techniques audiovisuelles, 1976
 Préparation à l'option « Discothèques et bibliothèques musicales » du CAFB
- ENSB-Clamart : Cycle sur la littérature enfantine de 1976 à 1980
 Préparation à l'option « Bibliothèques d'établissement d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse » du CAFB

— L'AUDIST à partir de 1980 a réalisé elle-même une série de stages dans les domaines scientifiques et médicaux avec le souci de promouvoir les bases de données françaises et d'assurer une pratique du logiciel MISTRAL et de son application à l'utilisation des bases implantées sur le serveur français Questel / Télésystèmes.

— Bibliothèques particulières :

Pour placer les stagiaires dans un contexte moins théorique, le Service des bibliothèques a cherché à s'appuyer sur les établissements pour la mise en place des stages.

La Bibliothèque de l'Université de Reims qui dispose d'une équipe rodée à la recherche documentaire automatisée a organisé, en 1978 et 1980, 3 stages d'initiation au fichier MEDLINE, ainsi qu'une session de 3 jours, en 1979, pour la formation à la base de données Excerpta Medica. C'est elle, aussi, qui a assuré la série de 5 stages consacrés en 1979 au prêt interbibliothèque dans le secteur bio-médical. La Bibliothèque Nationale a contribué au perfectionnement des magasiniers aux techniques photographiques, lors de la visite de ses ateliers photographiques en 1980. Elle a également accueilli des restaurateurs spécialistes pour un complément de formation dans ses ateliers.

La préparation au concours de recrutement de restaurateurs spécialistes a, elle, été assurée par la Bibliothèque de la Sorbonne et par la Bibliothèque municipale de Toulouse.

b) Les Organismes extérieurs

Le Service des bibliothèques fait appel à des organismes extérieurs pour tous les stages dont le contenu ne relève pas du domaine des professionnels des bibliothèques.

Quels sont ces organismes ?

— Le Service central d'organisation et méthodes du Ministère du budget. Il est chargé de promouvoir dans les administrations et services relevant de l'État les techniques d'organisation et de simplification du travail. Les stages sont interministériels, gratuits et réservés par priorité aux fonctionnaires. Mais lorsque la demande pour certains stages est trop forte, le SCOM sollicité par le Service des bibliothèques organise un stage spécifique pour le personnel des bibliothèques. Il en a ainsi organisé 14, la plupart en organisation et gestion.

— L'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Marseille a été sollicitée en 1976 pour une formation sur les problèmes budgétaires et statistiques dans le but de compléter celle reçue en organisation.

— L'École Estienne des arts et industries graphiques : des conventions ont été passées en 1976, 1977 et 1979 entre cet établissement et la Bibliothèque Nationale pour une formation en reliure manuelle. La convention est signée annuellement : elle précise les modalités pédagogiques et financières de l'action de formation. La Bibliothèque Mazarine a également bénéficié d'une telle convention.

— Le Bureau national de l'information scientifique et technique a organisé en 1977, une journée d'étude sur l'utilisation des systèmes conversationnels dans les bibliothèques, suivie d'un stage de 4 jours consacré aux bases de données et à leur accès, aux logiciels et aux réseaux, et a pris à sa charge les frais pédagogiques et matériels entraînés par ces journées.

— Le Centre national d'information chimique (CNIC) a été chargé de plusieurs stages sur la base des Chemical Abstracts.

— L'Association française de documentation automatique en chimie, émanation du CNIC, a programmé en 1976 pour 8 conservateurs un stage sur la documentation automatisée en chimie.

— L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) assure gratuitement la formation du personnel des bibliothèques à la base MEDLINE et aux autres fichiers médicaux de la National library of medicine (NLM). L'INSERM est en effet le relais français de la NLM qui exploite la base : il se charge de la passation des contrats, s'occupe de la tarification et en contre-partie organise la formation.

— Le Centre national de la recherche scientifique effectue des stages d'initiation au fichier PASCAL dans les domaines de la biologie, de la chimie et de la physique ainsi qu'au fichier établi par le Centre de documentation en sciences humaines.

— La Documentation française se charge de la formation à la Banque d'information politique et d'actualité (BIPA).

— Les producteurs de bases de données et les serveurs étrangers auxquels le Service des bibliothèques et l'AUDIST doivent faire appel pour la formation du personnel des bibliothèques appelé à utiliser ces bases. Ces organismes sont des entreprises commerciales qui facturent souvent fort cher leurs services. Cela n'est pas sans poser de problèmes que de s'adresser à elles dans la mesure où elles favorisent la diffusion de l'information étrangère. Mais la France et même l'Europe n'ont pas encore conquis leur indépendance documentaire et pour l'instant, il ne paraît guère possible de ne pas avoir recours aux services des serveurs étrangers — américains le plus souvent. Ce serait priver les utilisateurs des bibliothèques universitaires d'une source importante d'accès à l'information. Même si la France parvient à se doter de moyens importants de diffusion de l'information scientifique et technique, cela n'impliquera pas pour autant le recours à ce seul accès français à l'information.

Mais le fait, pour les entreprises étrangères de diffusion de l'information, de ne plus avoir le monopole de cette diffusion les incitera peut-être à plus de souplesse dans leur politique de formation. Ces organismes assurent actuellement la formation eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs correspondants français :

• L'Association nationale de la recherche technique a organisé des stages d'initiation et de perfectionnement au logiciel RECON de l'Agence spatiale

européenne et à différentes bases implantées sur ce réseau : une dizaine ont été programmés entre 1977 et 1979.

• L'Agence spatiale européenne se charge aussi elle-même de la formation à son logiciel et aux bases.

• Il en est de même pour d'autres organismes tels : Predicasts, Lockheed information systems, System development corporation.

On le voit, les interventions sollicitées d'organismes extérieurs sont multiples et diverses de par les domaines touchés comme de par le mode d'intervention, gratuit ou payant.

B. Les Intervenants

Les formateurs sont soit des personnels des bibliothèques, soit des spécialistes appartenant aux organismes cités ci-dessus ou appelés par l'équipe organisatrice d'un stage pour intervenir sur un problème précis. Nous distinguerons ainsi trois sortes de stages : ceux où n'interviennent que des professionnels des bibliothèques, ceux où l'équipe pédagogique est composée à la fois de bibliothécaires et de conférenciers extérieurs et enfin ceux animés par des spécialistes n'appartenant pas aux bibliothèques.

• Les professionnels des bibliothèques interviennent seuls dans tous les stages de technique professionnelle : fonds anciens, prêt interbibliothèque, catalogage, préparation aux concours.

Les stages sur les fonds anciens ont tous été animés par des spécialistes appartenant au monde des bibliothèques : conservateurs de la Bibliothèque Nationale, de bibliothèques municipales ainsi que des enseignants de l'ENSB et de l'École nationale des chartes.

Les stages de recyclage en prêt interbibliothèque dans le secteur bio-médical étaient dirigés par l'équipe des conservateurs de la section médecine de la Bibliothèque de l'Université de Reims.

Des enseignants de l'ENSB, des conservateurs de la Bibliothèque Nationale ont eux assuré les formations en catalogage. Une auto-formation à la recherche documentaire automatisée a été pratiquée au sein des bibliothèques en s'appuyant sur des équipes bien rodées des bibliothèques des Universités de Paris-Orsay et de Reims.

• Dans certains domaines, l'aspect professionnel assuré par des bibliothécaires est complété par des interventions de différents spécialistes extérieurs. C'est le cas pour tous les stages de littérature enfantine, les stages de bibliologie, de micrographie, de formation à l'audio-visuel. La plupart de ces thèmes ont été introduits assez récemment dans les bibliothèques et les bibliothécaires spécialistes sont encore peu nombreux.

Pour les stages de littérature enfantine, il a été fait appel à des professeurs d'université, des auteurs et illustrateurs de livres pour enfants, des critiques

littéraires, toutes personnes ayant une pratique ou une réflexion approfondie dans le domaine en question.

Le stage de formation à l'animation s'est assuré le concours d'élus municipaux, de représentants d'associations culturelles comme « Peuple et culture », de formateurs en audio-visuel. Des auteurs et des éditeurs sont intervenus lors du stage consacré à la bibliologie contemporaine.

• Dans le domaine de la recherche documentaire automatisée, de l'organisation, de la gestion, des relations humaines où les bibliothèques ne possèdent pas suffisamment de spécialistes susceptibles d'assurer une auto-formation au sein de la profession, il est fait appel aux formateurs extérieurs par l'intermédiaire des organismes cités précédemment.

C. Les moyens financiers

« Tout employeur occupant au minimum dix salariés, à l'exception de l'État... doit concourir au développement de la formation professionnelle continue en participant chaque année au financement d'actions de formation... » stipule l'article 13 de la loi du 16 juillet 1971 organisant la formation professionnelle continue. A quoi est donc tenu l'État puisqu'il a pris soin de ne pas s'appliquer les conditions de financement qu'il impose aux entreprises privées ?

En matière de financement, les décrets d'application concernant la Fonction publique sont discrets. Nous apprenons à l'article 4 du décret n° 73-562 du 27 juin 1973 que le groupe de coordination de la formation professionnelle continue dans la Fonction publique « examine le programme annuel de formation continue de chaque département ministériel ainsi que les moyens financiers et pédagogiques correspondants, formule des suggestions sur l'utilisation des crédits... inscrits au budget des services du Premier Ministre » et à l'article 9 que « la direction générale de l'Administration et de la Fonction publique gère les crédits inscrits au budget du Premier Ministre au titre de la formation professionnelle des agents de l'État ». L'article 3 du décret n° 73-563 du 27 juin 1973 nous dit que « les dépenses de la formation professionnelle continue... sont supportées par l'Administration à l'initiative de laquelle cette formation est organisée ».

A des textes vagues correspondent — pour les bibliothèques — des crédits tout aussi imprécis. En effet, en 1981, le Service des bibliothèques ne s'est toujours pas vu attribuer de crédits spécifiques pour organiser des actions de formation continue.

Officiellement, la formation continue n'existe pas dans les bibliothèques. Elle n'existe que par la volonté personnelle du Chef du Service des bibliothèques qui, à partir de 1975, a alloué une subvention — imputée alors sur les crédits ouverts au chapitre 36-61, article 96 du budget des universités — pour des actions de perfectionnement en faveur des personnels des bibliothèques. Cette subvention est allouée annuellement à l'ENSB.

C'est cette subvention qui constitue l'essentiel des recettes qui permettent de financer les actions de formation continue. Nous allons d'abord étudier de quelle manière elle est utilisée avant de prendre en compte les autres sources de financement et de voir globalement comment se répartissent les coûts entre les différents types d'action.

1°) Subvention annuelle du Ministère des universités : son emploi

La première subvention a été accordée le 22 décembre 1975 pour l'année 1975 et l'essentiel de ces crédits a donc été reporté sur le budget 1976. Jusqu'en 1980, 973 320 F ont été accordés qui se répartissent :

1975	100 000 F
1976	159 348 F
1977	178 493 F
1978	178 493 F
1979	178 493 F
1980	178 493 F

Il y a donc depuis 1978 stagnation en francs courants des moyens accordés et même baisse sensible si l'on parle en francs constants.

Les dépenses se sont élevées à 881 312,92 F pendant la même période, auxquelles il faudrait ajouter 10 461,54 F pour l'année 1975 que ne couvre pas notre étude. Elles se répartissent entre frais pédagogiques (rémunération des intervenants, charges sociales, impôts, paiement des frais de stages assurés par les organismes extérieurs), frais de déplacement et indemnités de stage, et frais divers — documentation notamment.

	Frais pédagogiques		Frais de déplacement et indemnités de stage		Total
		%		%	
1976	71 146,46	41,86	77 103,90	45,36	169 950,10
1977	32 337,85	16,46	129 759,30	66,05	196 442,45
1978	46 332,34	32,23	93 008,50	64,71	143 730,87
1979	71 678,14	45,56	85 632,00	54,43	157 310,14
1980	96 653,83	45,19	97 053,40	45,37	213 879,36
	318 148,62		482 556,50		881 312,92

% = pourcentage des dépenses totales annuelles.

Le poste le plus important est celui consacré aux frais de déplacement et indemnités de stages : il occupe en moyenne 56 % des dépenses. Rappelons que ces dépenses ne concernent pas les stagiaires de la région parisienne, ni ceux qui ont été pris en charge par un autre département ministériel ou

une commune. Compte tenu du nombre de stagiaires formés, un stage de formation représente une dépense de plus de 550 F par stagiaire pour ces seuls crédits.

Examinons à présent la répartition des dépenses par type d'action :

Formation de formateurs	182 049,22 F soit 20,65 %	} des dépenses totales
Formation à la gestion	74 182,30 F soit 8,41 %	
Amélioration de la qualification professionnelle et recyclage	169 971,18 F soit 18,56 %	
Formation aux techniques nouvelles	157 175,13 F soit 17,83 %	
Concours de recrutement	16 603,08 F soit 1,88 %	
Préparation au CAFB	63 333,57 F soit 7,18 %	

La formation à la recherche documentaire n'arrive qu'en troisième position. Cela peut paraître étonnant vu le nombre de stages organisés dans ce domaine. Deux explications à ce fait : la gratuité de certains stages comme ceux animés par l'INSERM d'une part, le concours financier de l'AUDIST et la prise en charge, dans certains cas, de frais de déplacement directement sur le budget du Service des bibliothèques d'autre part. Nous verrons plus loin que si l'on tient compte de cette prise en charge pour évaluer le coût global de la formation permanente, ce type de formation occupe la première place du point de vue financier comme elle l'occupe du point de vue nombre de stages. De même, les frais pédagogiques de la plupart des actions de formation à la gestion n'ont pas été imputés sur la subvention destinée à la formation continue. D'où la part relativement modeste occupée par ces actions. Les stages de formation des formateurs et ceux destinés à améliorer la qualification professionnelle du personnel ont été intégralement supportés sur les crédits affectés à la formation continue. Pour le Service des bibliothèques, les actions les plus coûteuses sont donc les stages de formation de formateurs avec une moyenne de 11 000 F par stage, ceux de préparation au CAFB 10 500 F par stage et ceux de technique professionnelle 7 000 F par stage.

2°) Autres concours financiers

• Le Service des bibliothèques lui-même prend en charge sur ses crédits une partie des frais de déplacement des personnels en formation aux techniques documentaires automatisées. Pour la période concernée, 254 188 F y ont été consacrés.

• Le SCOM assure gratuitement la formation en gestion que ce soit dans les stages interministériels ou dans ceux organisés spécialement pour les conservateurs de bibliothèques. Le service financier du SCOM a bien voulu transmettre au Service des bibliothèques — pour les besoins de cette étude — les éléments du coût des stages organisés pour les conservateurs de bibliothèques. Ces dépenses se répartissent entre rémunération des conférenciers et location de salles.

Elles s'élèvent à 119 750 F, soit :

1976	7 690 F
1977	25 500 F
1978	20 880 F
1979	28 360 F
1980	37 320 F

Cela ne représente pas un coût de revient complet qui devrait inclure d'autres éléments.

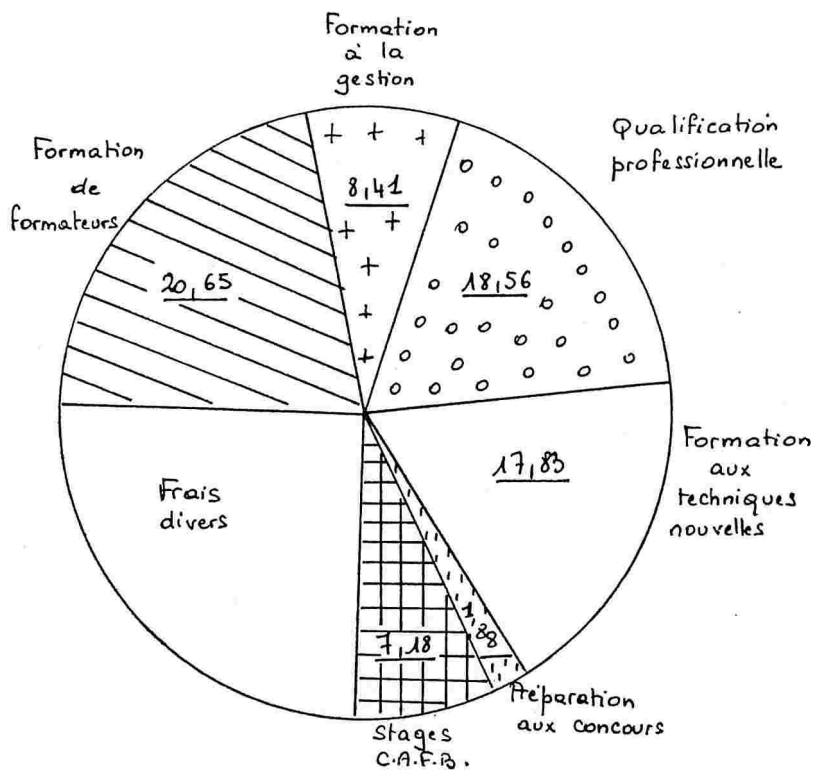
• L'AUDIST a organisé des stages de formation au système MISTRAL notamment, en prenant en charge les dépenses pédagogiques. Il ne nous a pas été possible d'obtenir un état global de ces dépenses.

3°) Coût global des actions de formation

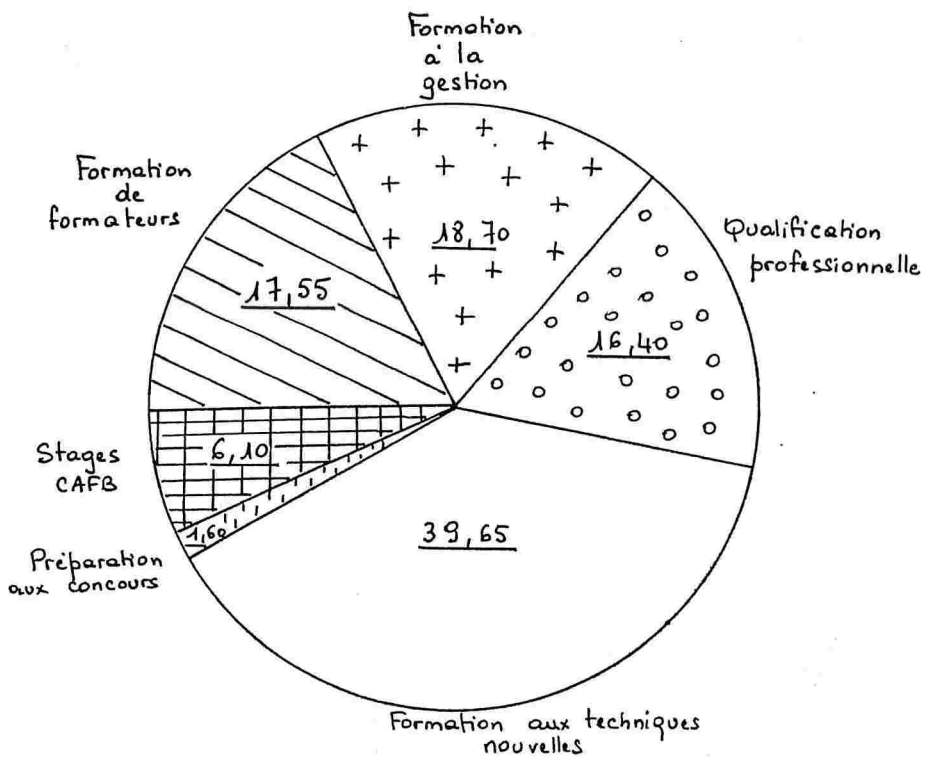
Pour étudier, toutes participations financières confondues, le prix de revient de la formation continue, il nous manque donc un élément important. Cela fausse en partie les résultats.

Les chiffres en notre possession donnent par type d'action les coûts suivants :

Formation de formateurs	182 049,22 F soit 17,55 %	} Soit un total de 1 037 198,18 F
Formation à la gestion	193 932,00 F soit 18,70 %	
Amélioration de la qualification professionnelle et recyclage	169 917,18 F soit 16,40 %	
Formation aux techniques nouvelles	411 363,13 F soit 39,65 %	
Concours de recrutement	16 603,08 F soit 1,60 %	
Préparation au CAFB	63 333,57 F soit 6,10 %	



Subventions ministérielles : répartition des dépenses



Coût global de la formation continue

La formation aux techniques de recherche documentaire représente donc plus du tiers des dépenses consacrées aux actions de formation. Il est probable qu'avec les dépenses engagées par l'AUDIST, nous arriverions à 50 %. Cela équivaut approximativement à la moitié des dépenses payées sur la seule subvention du Ministère des Universités. Si le Service des bibliothèques avait dû y faire face avec cette seule subvention, on peut penser que bien des actions n'auraient pu être mises en place. La répartition est à peu près égale entre formation de formateurs, formation à la gestion et stages destinés à améliorer la qualification professionnelle. (Voir tableau page précédente).

IV. LES PARTICIPANTS

Après une étude de la répartition des stagiaires par type de formation, Mlle Marchizet relève de quels établissements ils proviennent et à quels secteurs catégoriels ils appartiennent. Les documents qu'elle a pu consulter donnaient des renseignements de qualité inégale sur les stagiaires. Aussi, les indications chiffrées qui suivent peuvent-elles comporter une marge d'erreur qui, cependant, n'est pas de nature à modifier les tendances qui se dégagent.

A. Analyse globale

Nous avons noté la progression constante du nombre de stages entre 1976 et 1980. Le tableau ci-dessous nous permet de constater que multiplication par 5 du nombre d'actions ne signifie pas multiplication par 5 du nombre de bénéficiaires.

	Nombre d'actions	%	Nombre de bénéficiaires	%
1976	13	7,06	227	14,52
1977	18	9,78	320	20,47
1978	24	13,04	330	21,11
1979	64	34,80	371	23,73
1980	65	35,32	315	20,21
	184		1 563	

N.B. : dans ce tableau n'est pas compté le nombre de bénéficiaires de la préparation au concours de recrutement de magasiniers.

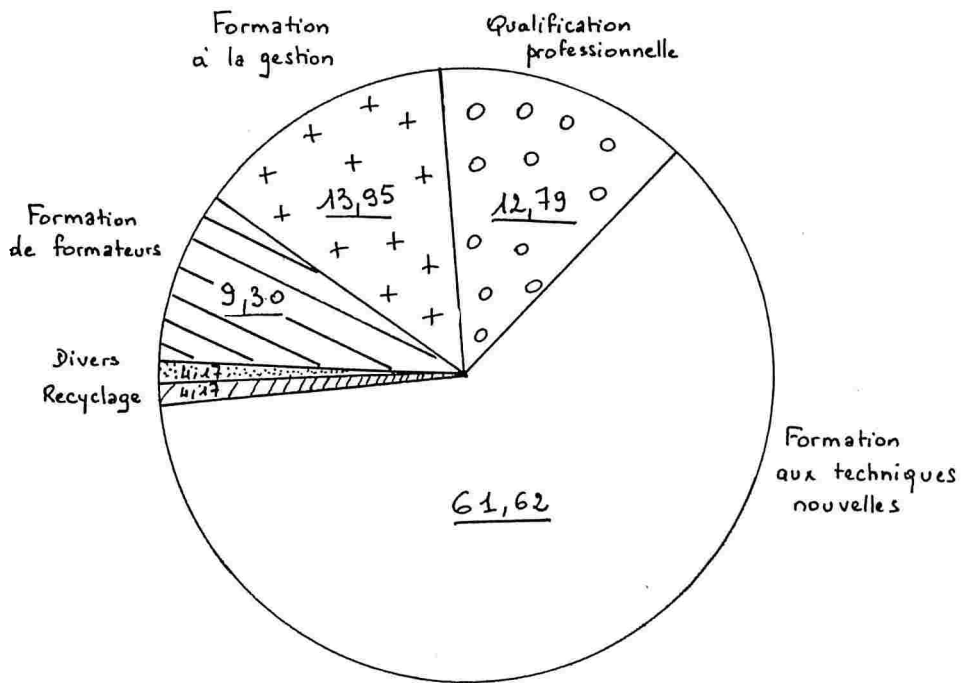
	Nombre d'actions	%	Nombre de bénéficiaires	%	Moyenne de participants par stage
Formation de formateurs	16	9,30	315	20,15	19
Formation à la gestion	24	13,95	269	17,21	11
Amélioration de la qualification professionnelle	22	12,79	416	26,61	18
Formation aux techniques nouvelles + (micrographie)	106	61,62	539 (42)	34,48 (2,68)	5
Recyclage de personnel	2	1,16	22	1,40	11
Divers	2	1,16	2	0,12	1
	172		1 563		9

L'impression première que l'on peut avoir en regardant le schéma de la répartition du nombre des actions de formation serait de dire que l'essentiel — presque les 2/3 — des stages ont été consacrés aux techniques nouvelles et particulièrement à la recherche documentaire automatisée. L'examen du schéma de la répartition du nombre de bénéficiaires par type de stages permet de corriger cette vision première. Certes 1/3 du nombre total de stagiaires formés entre 1976 et 1980 ont suivi une action d'initiation ou de perfectionnement à la recherche documentaire automatisée. Mais l'équilibre paraît ainsi mieux assuré entre chaque type de formations, et les objectifs que s'était fixé le Bureau de la formation mieux respectés.

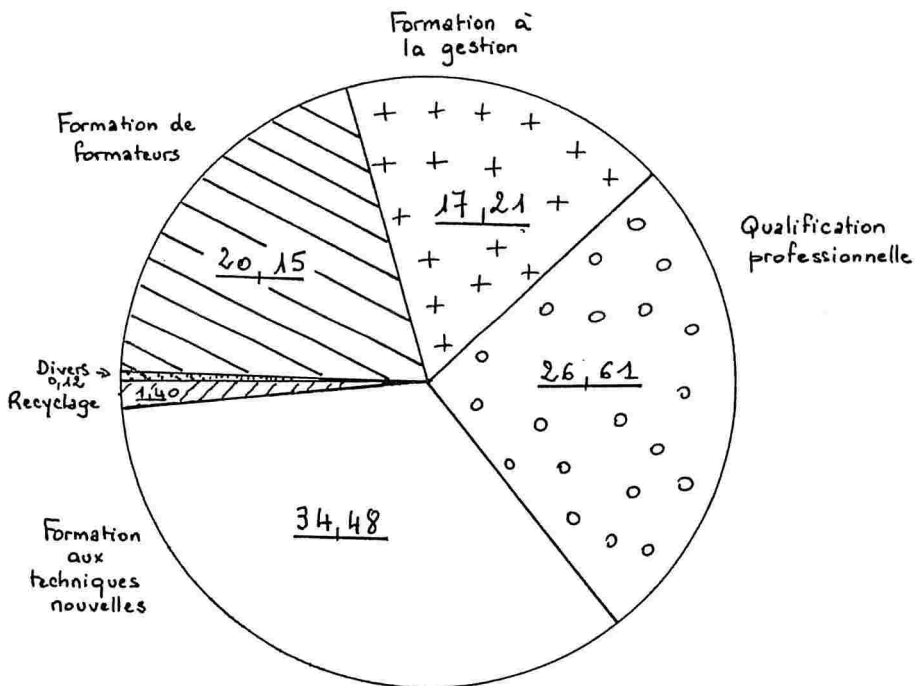
Cette différence de répartition vient, comme nous l'avons déjà signalé, du nombre limité de participants

à chaque session de formation à l'utilisation de systèmes conversationnels : nous obtenons une moyenne de 5 participants par stage. De même, les stages de formation de formateurs, peu nombreux quantitativement, acceptent beaucoup plus de participants : 19 stagiaires en moyenne. 416 personnes ont bénéficié d'un stage visant à améliorer leur qualification professionnelle. Parmi elles, 324 ont suivi les 9 stages consacrés aux fonds anciens, soit une moyenne de 36 participants par stage. Les actions portant sur le prêt inter, le catalogage, la reprographie et la reliure ont touché moins de personnes : 119 stagiaires pour 16 actions.

Un autre paramètre devrait entrer en jeu pour que l'on puisse se rendre compte exactement du nombre de personnes touchées par la formation continue. Certains types d'actions visent à former



Nombre d'actions



Nombre de bénéficiaires

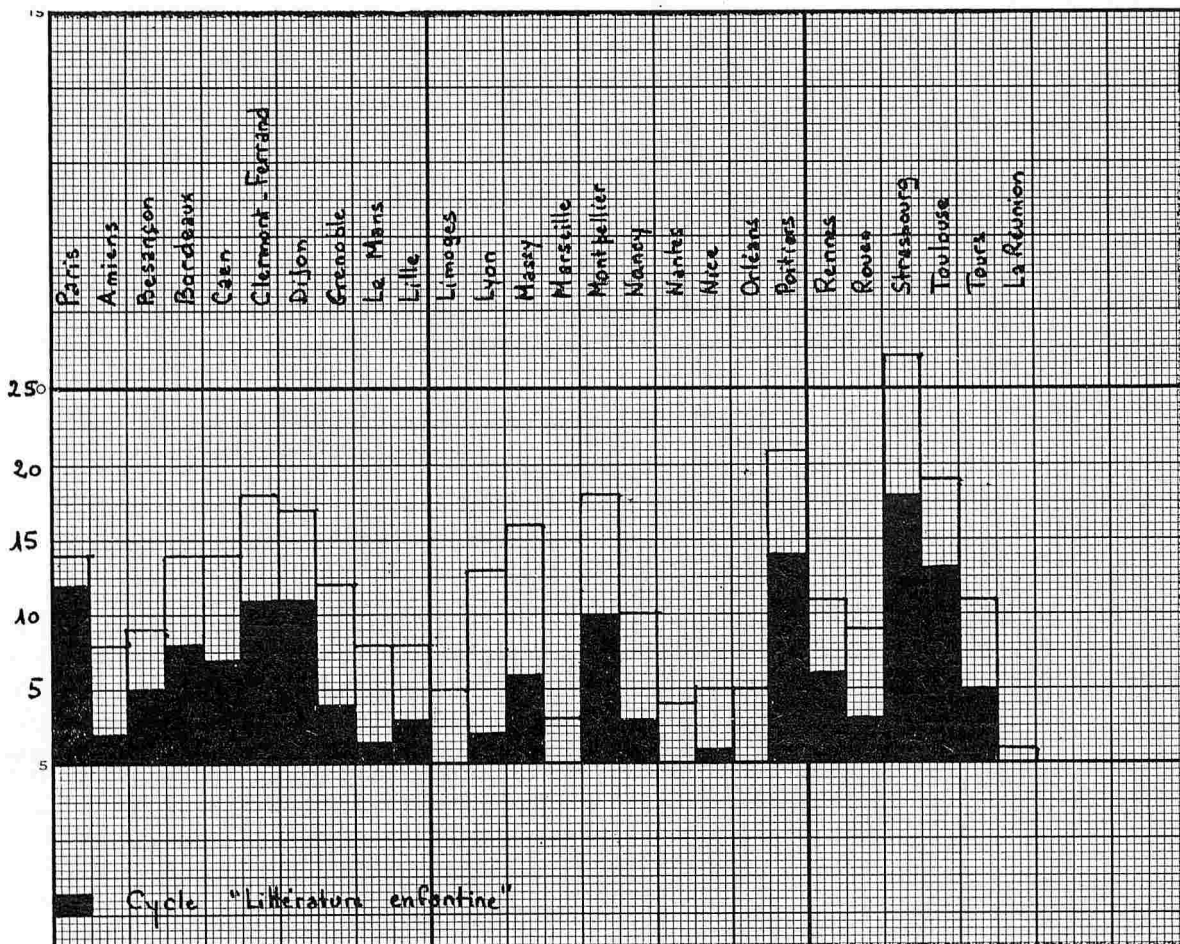
des spécialistes dans un domaine précis. Qui dit formation complète dit formation sur une série de stages et non sur un stage unique comme pour une action ponctuelle de recyclage. Les stages de littérature enfantine organisés par « la Joie par les Livres » constituent — nous l'avons déjà noté — un cycle complet et acceptent en priorité les candidats ayant suivi les premières sessions du cycle. S'initier à la recherche documentaire automatisée, aux différents logiciels qui se perfectionnent sans cesse, à l'étude des possibilités offertes par les bases de données nécessite un recyclage périodique. En 1980, les responsables de l'AUDIST estimaient à 70 le nombre de bibliothécaires spécialisés en recherche documentaire automatisée.

1 563 participants aux différentes actions menées au titre de la formation continue ne signifie donc pas 1 563 personnes touchées. Manquant de temps pour étudier le nombre réel de bénéficiaires de ces actions, nous avons procédé par sondages. Pour les stages de littérature enfantine de « La Joie par les Livres », les 147 participants recensés représentent en réalité 57 personnes. De même, à la lecture des listes de participants aux stages de formation à la recherche documentaire automatisée, on constate rapidement que les mêmes noms reviennent.

En prenant un échantillonnage de participants, nous nous apercevons que 41 personnes ayant bénéficié en moyenne de 4,5 stages peuvent être comptées comme 186 participants. Nous obtiendrons sensiblement la même moyenne pour la totalité des stages et nous pouvons donc dire que ce ne sont pas 497 mais peut-être 150 personnes au plus qui sont formées à la recherche documentaire automatisée. Nous avons pu constater également que quelques personnes diversifiaient leurs activités, s'initiant à la recherche documentaire automatisée, suivant les actions de formation à la gestion, participant aux stages sur les fonds anciens ou sur la micrographie. A la lumière de ces constatations, nous ne pensons pas être très loin de la vérité en affirmant que le nombre réel de bénéficiaires des actions de formation se situe autour de 1 000.

B. Provenance des stagiaires

De quels établissements viennent les 1 563 participants aux stages de formation ? On pourrait imaginer que chaque département ministériel assure sa propre formation et donc qu'ils relèvent tous d'établissements dépendant du Ministère des universités. La situation est en réalité beaucoup plus



Stages formation de formateurs

— Répartition par centres —
 Nombre de participants

complexe. Les deux premières années, des actions étaient menées par le Service des bibliothèques pour le personnel relevant des deux départements ministériels. A partir de 1977, la Direction du livre s'est en quelque sorte dotée d'une structure autonome et a mis sur pied ses propres actions. Nous trouvons parmi les participants et jusqu'à la fin de l'année 1978 des membres du personnel de tous les types de bibliothèques. Nous traiterons d'abord à part les stages de formation des formateurs qui concernent non pas des établissements, mais les centres régionaux de formation professionnelle.

1°) Enseignants des centres régionaux de formation professionnelle

Les stagiaires qui participent aux actions mises en place pour les enseignants des centres régionaux de formation professionnelle viennent en tant que membre d'un centre régional. Nous pouvons donc voir quels sont les centres qui ont le plus bénéficié des stages de formation destinés à leurs enseignants.

Le Centre de Strasbourg avec 27 stagiaires détient la palme de la formation de ses enseignants, notamment en littérature enfantine où 2 personnes ont suivi pratiquement la totalité du cycle de formation. Poitiers, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse et Dijon ont également envoyé plus de 15 stagiaires chacun. Les centres les mieux représentés sont ceux qui ont délégué des stagiaires dans la majorité des actions de formation qui ont eu lieu. Le Centre de Strasbourg était représenté dans 16 stages, ceux de Poitiers, Clermont-Ferrand, Montpellier dans 14 stages, ceux de Toulouse,

Dijon, Caen et Bordeaux dans 13 stages. A l'inverse, les centres de Limoges, Nantes, Nancy, Orléans n'avaient pas d'enseignants dans le cycle sur la littérature enfantine. Il faut noter que bien des centres ne préparent pas à toutes les options : cela peut expliquer ces disparités.

On remarquera aussi sur le tableau la proportion de stagiaires par centre ayant suivi le cycle sur la littérature enfantine : elle varie entre la moitié et les 2/3 du nombre total des stagiaires.

A partir des listes de participants, nous avons tenté de voir de quels établissements provenaient ces enseignants en formation. Nous avons pu ainsi distinguer deux catégories de stages à l'intérieur de ce type de formation. Les stages techniques — bibliographie, catalogage et techniques audiovisuelles — ont concerné avant tout des enseignants exerçant dans les bibliothèques universitaires, à la Bibliothèque Nationale et à l'ENSB : les 3/4 des stagiaires. Les bibliothécaires de lecture publique (BM et BCP) ont eux constitué la majorité — jusqu'aux 9/10 — des participants aux stages sur la littérature enfantine, la bibliologie et l'animation.

2°) Provenance sectorielle

Comme nous l'avons indiqué plus haut, jusqu'à la fin 1978, les stagiaires visés par ces actions de formation sont aussi bien des personnels travaillant dans les bibliothèques universitaires ou à la Bibliothèque Nationale que dans les bibliothèques relevant de la Direction du livre. Voyons comment se fait cette répartition par types d'établissements :

Bibliothèques municipales (classées ou non)	153 dont	fonds anciens gestion	135 18
Bibliothèques centrales de prêt	34 dont	fonds anciens gestion	25 9
Bibliothèques universitaires Bibliothèque Nationale Service des bibliothèques AUDIST	1 005		
Divers établissements	52		

Les bibliothèques placées sous la tutelle du Ministère des universités ont donc bénéficié de 80 % des actions organisées par ce ministère. Les autres établissements n'ont eu des stagiaires que pour deux types d'actions : les stages sur les fonds anciens et les stages de formation à la gestion.

Les stages sur les fonds anciens ont concerné 135 bibliothécaires de bibliothèques municipales, 25 de BCP, 81 de BU et 59 d'établissements divers. C'est le seul type d'actions qui ait eu une couverture aussi vaste. Il est logique que les bibliothèques municipales — qui sont les plus riches en fonds anciens — en aient été les principales bénéficiaires. Les organisateurs avaient tenu dès le départ à multiplier le nombre de stages pour toucher plus sûrement

les petites bibliothèques municipales, et à les ouvrir à d'autres établissements comme les bibliothèques de séminaires, les archives — qui ont envoyé 59 personnes.

Les stages de formation à la gestion étaient en 1976 et 1977 ouverts aux personnels des BM et BCP : 27 directeurs d'établissement y ont participé, soit 10 % seulement de l'ensemble des stagiaires ayant reçu une formation de ce type. Le séminaire de Lausanne a été suivi par 10 agents relevant du Ministère des universités et 5 relevant du Ministère de la culture et de la communication, le Service des bibliothèques ayant supporté l'intégralité des frais pédagogiques. Si nous voulons dresser une carte des établissements touchés par ces deux types

de stages, nous obtiendrons une répartition assez harmonieuse à travers toute la France : 153 stagiaires venant d'une BM représentent en effet 110 établissements, et 34 stagiaires de BCP, 30 établissements.

Il en sera bien sûr différemment avec les stagiaires des bibliothèques d'étude et de recherche : nous étudierons maintenant séparément leur provenance :

3°) *Les stagiaires des établissements relevant du Ministère des universités*

Pour le personnel des établissements relevant du Ministère des universités, — Bibliothèque Nationale, École nationale supérieure de bibliothécaires, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, bibliothèques universitaires, bibliothèques de grands établissements — ainsi que pour le personnel du Service des bibliothèques lui-même et celui de l'AUDIST, la répartition entre les différents types de stages s'effectue de la façon suivante :

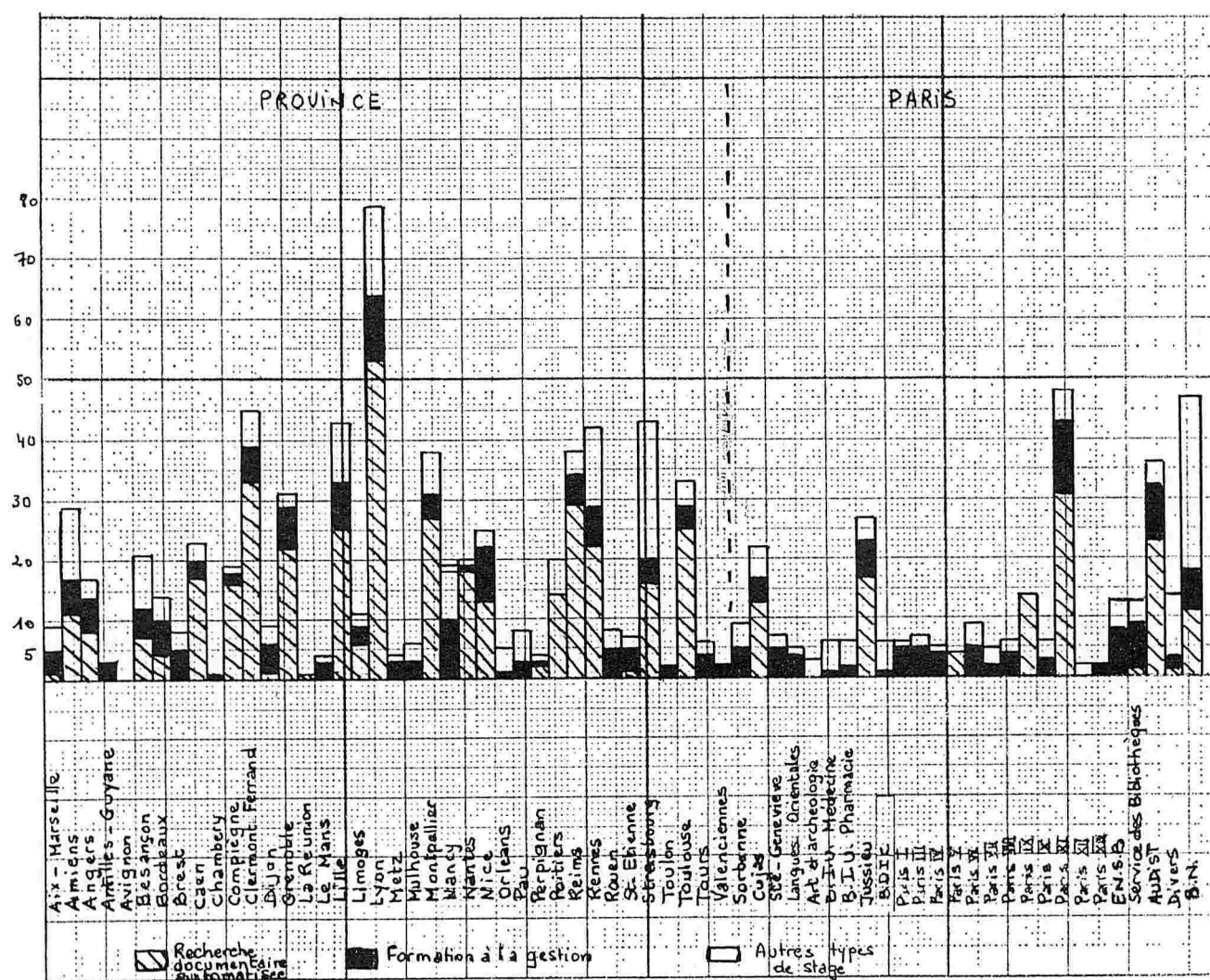
Formation aux techniques nouvelles	50 %
Formation à la gestion	25 %
Amélioration de la qualification professionnelle	25 %

La formation à la recherche documentaire automatisée représente donc au niveau de ces établissements l'action prioritaire.

Si l'on tente une répartition géographique des établissements touchés, on constate rapidement que la carte de France de la formation continue dans les bibliothèques universitaires coïncide avec celle de l'implantation de terminaux dans ces mêmes établissements.

Plusieurs remarques s'imposent :

- Les établissements qui ont envoyé le plus de personnel en formation ont tous une proportion importante de stagiaires dans les stages de formation à la recherche documentaire automatisée. Ces bibliothèques — Lyon, Paris XI, Clermont-Ferrand, Lille, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Reims, Toulouse,



Établissements relevant du Ministère des Universités
Répartition géographique par type de stage

Grenoble, Amiens et Paris-Jussieu — ont développé les interrogations dans plusieurs secteurs (sciences, bio-médical, sciences sociales). Une évolution semble se faire jour en 1980. Les bibliothèques qui ont été dotées les premières en terminaux et qui ont maintenant un personnel bien rodé à l'interrogation, ont envoyé moins de personnel en formation. D'autres établissements prennent le relais : Bordeaux, Caen, Perpignan notamment.

- Presque tous les établissements ont eu du personnel formé dans le domaine de la gestion. La répartition entre les diverses bibliothèques est assez équilibrée. Pour les petits établissements, ces stages ont souvent constitué l'essentiel de la formation dont le personnel a bénéficié.

- Dans les villes où s'est déroulé un stage sur les fonds anciens, le personnel de la bibliothèque universitaire a bénéficié dans une proportion plus importante de cette formation. C'est surtout le cas de Strasbourg et dans une moindre mesure, de Lille, Rennes, Lyon.

- Pour les bibliothèques de province, la proportion entre la taille de l'établissement et le nombre de membres du personnel formés est dans l'ensemble respectée. Les petits établissements ont envoyé peu de stagiaires : entre 0 et 10 personnes. Une exception : la Bibliothèque interuniversitaire d'Aix-Marseille se situe dans le peloton de queue avec seulement 9 stagiaires.

- Le personnel des établissements parisiens — à l'exception de Paris XI et de Jussieu — a, comparativement, peu bénéficié des actions de formation : 6 stagiaires en moyenne par bibliothèque.

Nous pouvons donc conclure que les établissements demandeurs en formation ont été avant tout ceux de province qui se dotaient à cette période d'un service de recherche documentaire automatisée et avaient besoin de former du personnel pour le mettre en place. (Voir tableau page précédente.)

4°) *Appartenance catégorielle*

Globalement, nous obtenons la répartition suivante :

catégorie A	78,80 %
catégorie B	18,75 %
catégorie C	2,45 %

Plus des 3/4 des bénéficiaires de stages ont donc été des conservateurs ou contractuels de catégorie A. Parmi ceux-ci, 12 % sont des directeurs d'établissements. Nous avons vu que beaucoup de stages touchaient uniquement la catégorie A : c'est le cas de tous les stages de formation à la gestion, des deux stages de micrographie. Les stages de formation à la recherche documentaire automatisée ont été suivis en grande majorité par des conservateurs : on retrouve pour ces actions la proportion de 78 %. Le personnel technique et le personnel ouvrier et de service ont donc bénéficié surtout des stages

techniques de recyclage : catalogage, prêt inter-bibliothèque, reliure.

- Géographiquement, nous retrouvons la même proportion avec quelques variantes selon les établissements. Les bibliothèques universitaires de Poitiers, Nancy (avec moins de 50 % de catégorie A), Amiens, Clermont-Ferrand (moins de 65 %), Perpignan, Rennes, Pau, Montpellier (moins de 78 %) se situent en dessous de la moyenne nationale. Quelques bibliothèques universitaires parisiennes — qui n'ont pas bénéficié de stages en recherche documentaire — ont une répartition assez équilibrée entre personnel technique et personnel scientifique ; Paris V, Paris VI, Paris VII, les bibliothèques inter-universitaires de médecine et de pharmacie et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. Bien sûr, ces remarques ne tiennent pas compte de l'auto-formation qui peut être faite au sein de chaque établissement et qui, si nous avions pu l'intégrer dans cette étude, aurait sans doute modifié la proportion entre les différentes catégories.

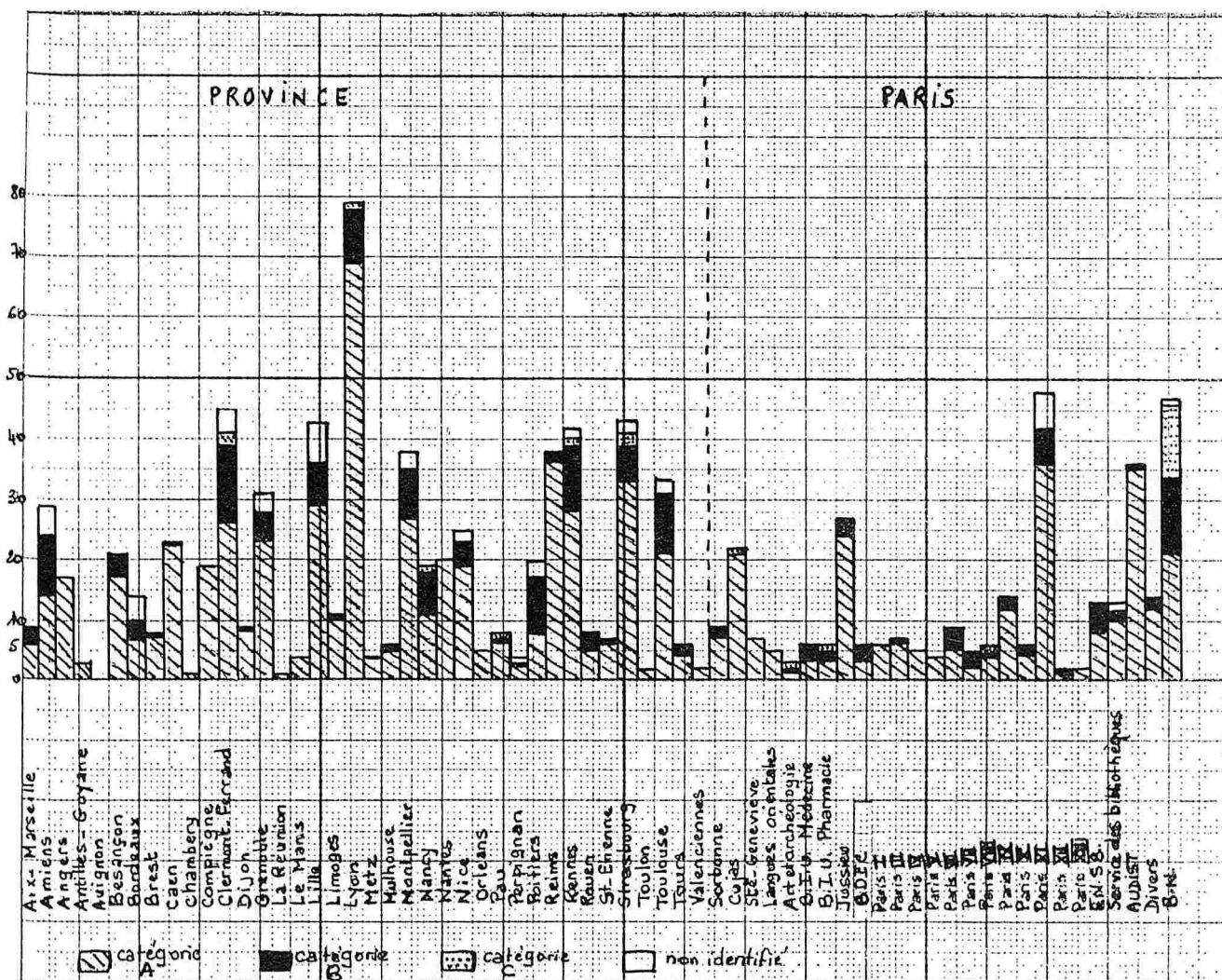
Nous touchons ici un des points faibles de la formation continue, organisée par le Service des bibliothèques, qui concerne 78 % du personnel du cadre A, alors que celui du cadre B ne représente que 17 % du personnel titulaire des bibliothèques relevant du Ministère des universités. Les personnels de catégories C et D sont très défavorisés : ils forment 36 % du personnel titulaire de ces établissements et n'ont eu droit qu'à 2,45 % des actions de formation. En 1980, nous obtenons des pourcentages sensiblement différents : catégorie A 61 %, catégorie B 32 %, et catégorie C 7 %.

Pour conclure cette étude sur les bibliothèques relevant du Ministère des universités, nous reprendrons à ce niveau une constatation que nous avons faite précédemment sur le nombre réel de bénéficiaires de stages de formation.

Nous avons essayé de dresser une liste des bénéficiaires d'actions de formation et de voir combien chaque personne avait suivi de stages, de quelque type que ce soit. Les 1 005 stagiaires que nous avons recensés représentent en réalité environ 530 personnes. Sur ces 530 personnes, certaines ont suivi plusieurs stages. Nous trouvons ainsi :

3 personnes ayant fait plus de 10 stages (jusqu'à 15 pour l'une)
25 personnes ayant fait entre 6 et 9 stages
28 personnes ayant fait entre 4 et 5 stages

Ces 56 personnes ont fait à elles seules 309 stages, dont la plupart en recherche documentaire automatisée. Ce chiffre est à rapprocher de celui de l'AUDIST qui en 1980 estimait le nombre de spécialistes de l'interrogation documentaire à 70. Le nombre des agents n'ayant suivi qu'un seul stage se situe aux alentours de 330. Ce sont essentiellement les personnels des catégories B et C qui ont bénéficié d'actions ponctuelles de recyclage. En recherche documentaire, nous n'avons compté que 30 personnes ayant suivi un seul stage.



Établissements relevant du Ministère des Universités
Répartition catégorielle des stagiaires

Vu sous cet angle, la formation continue semble accaparée par un petit nombre de personnes. Répétons-le, vu les objectifs qui ont été définis et vu l'absence totale de qualification du personnel des bibliothèques dans le domaine de la recherche documentaire automatisée, il était indispensable de former des spécialistes — à raison d'au moins 2 par section de bibliothèque disposant d'un terminal. Il faut tenir compte également d'un problème de disponibilité des personnes : ce qui peut expliquer que dans un établissement, ce sont souvent les mêmes membres du personnel qui acceptent de partir en formation.

En conclusion, nous pourrions brosser le portrait type du bénéficiaire de la formation continue organisée par le Service des bibliothèques. C'est un conservateur venant d'une bibliothèque universitaire de province, section sciences ou médecine. Il a suivi en moyenne 5 stages entre 1976 et 1980 : initiation à la recherche documentaire automatisée, formation à la gestion et, éventuellement, stage sur les fonds

anciens. Il peut également être enseignant au centre de formation professionnel de sa région.

CONCLUSION

La philosophie de la formation continue procède d'un examen critique de la situation actuelle mais aussi future et doit prendre en compte les transformations technologiques qui modifient les conditions et les procédures de travail.

De nouveaux rôles sont tenus par les professionnels de l'information et c'est la projection des fonctions nouvelles qui doit influencer sur la détermination des objectifs. Ceux-ci relèvent de l'ordre du souhaitable, la réalisation appartenant à celui du possible... La formation professionnelle continue doit devenir une réalité pour chacun car elle est un moyen d'adaptation et d'innovation technique conduisant au développement humain.

Alors on peut reprendre la formule de Jacques Delors s'adressant en 1972 à des journalistes en session de perfectionnement : « Si l'objectif fondamental que doit viser une politique d'éducation permanente est la capacité de réagir à l'événement puis à le maîtriser, capacité pour chacun de jouer pleinement son rôle dans les diverses collectivités auxquelles il appartient », il ajoutait qu' « il est très raisonnable de commencer par l'adaptation aux changements de la vie professionnelle tout en sachant que celle-ci n'est possible que si sont créées en

même temps, les conditions d'une adaptation à l'évolution globale de la société. »

Marie-Noëlle MARCHIZET

*Conservateur à la Bibliothèque
de l'Université de Haute-Alsace*

Marie-Thérèse POUILLIAS

*Conservateur de la Bibliothèque
municipale classée de Rennes*